

Le coût des Jeux: Nepveu accuse Bourassa de camouflage

par Philippe GAGNON

M. Gérard Nepveu, candidat à la direction de l'Union nationale, accuse le premier ministre Robert Bourassa de camoufler les vraies causes de l'augmentation du coût des installations olympiques et somme le chef du gouvernement québécois de rendre public le rapport préliminaire de l'enquête effectuée par des spécialistes du gouvernement sur le sujet.

Affirmant, hier au cours d'une conférence de presse à Montréal, qu'il avait lui-même pris connaissance du rapport préliminaire préparé par une équipe de 16 spécialistes gouvernementaux, M. Nepveu ajoute qu'une enquête publique s'impose pour faire toute la lumière sur le coût du projet. Fidèle à ses principes d'ex-sous-ministre (Affaires sociales) qui ne révèle pas ce qu'il a appris dans l'exercice de ses fonctions, le candidat à la direction de l'UN n'en laisse pas moins entendre que les conclusions de l'enquête sur les installations olympiques sont croustillantes. Et quand on lui demande pourquoi, à son avis, M. Bourassa continue de les garder secrètes, M. Nepveu esquive un sourire moqueur et conseille de poser la question au premier ministre...

Il rappelle qu'il a été mis au courant du résultat de cette enquête préliminaire parce qu'un de ses collaborateurs, alors qu'il était sous-ministre, M. André Sauvageau, directeur général adjoint à l'équipement au ministère des Affaires sociales, est membre du comité des seize.

Le travail de l'équipe d'enquêteurs, formée d'ingénieurs, d'architectes, de vérificateurs du Conseil du Trésor, et de comptables, a pris plus d'importance que M. Bourassa ne le prévoyait. Les 16 fonctionnaires ne devaient passer que quatre ou cinq semaines sur le dossier, mais leur mandat a été prolongé à trois mois... Et selon M. Nepveu, il

faudra au moins six mois aux enquêteurs du gouvernement pour vérifier le contenu du dossier olympique.

Donc, depuis deux mois, cette équipe tente de trouver les causes de la hausse des coûts olympiques, en examinant les honoraires professionnels des architectes, des ingénieurs, entre autres, et les contrats des entrepreneurs et des sous-traitants au chantier.

Il est donc normal maintenant, pour M. Gérard Nepveu, que le rapport préliminaire soit dévoilé. "Il est important, a-t-il dit, que les Québécois, forcés de combler le déficit olympique, sachent ce qui s'est passé. Et M. Bourassa devrait graduellement les mettre au courant du déroulement de l'enquête. Il faut que cette étude soit poursuivie pour obtenir toutes les données du déficit et qu'elle aboutisse à une enquête publique".

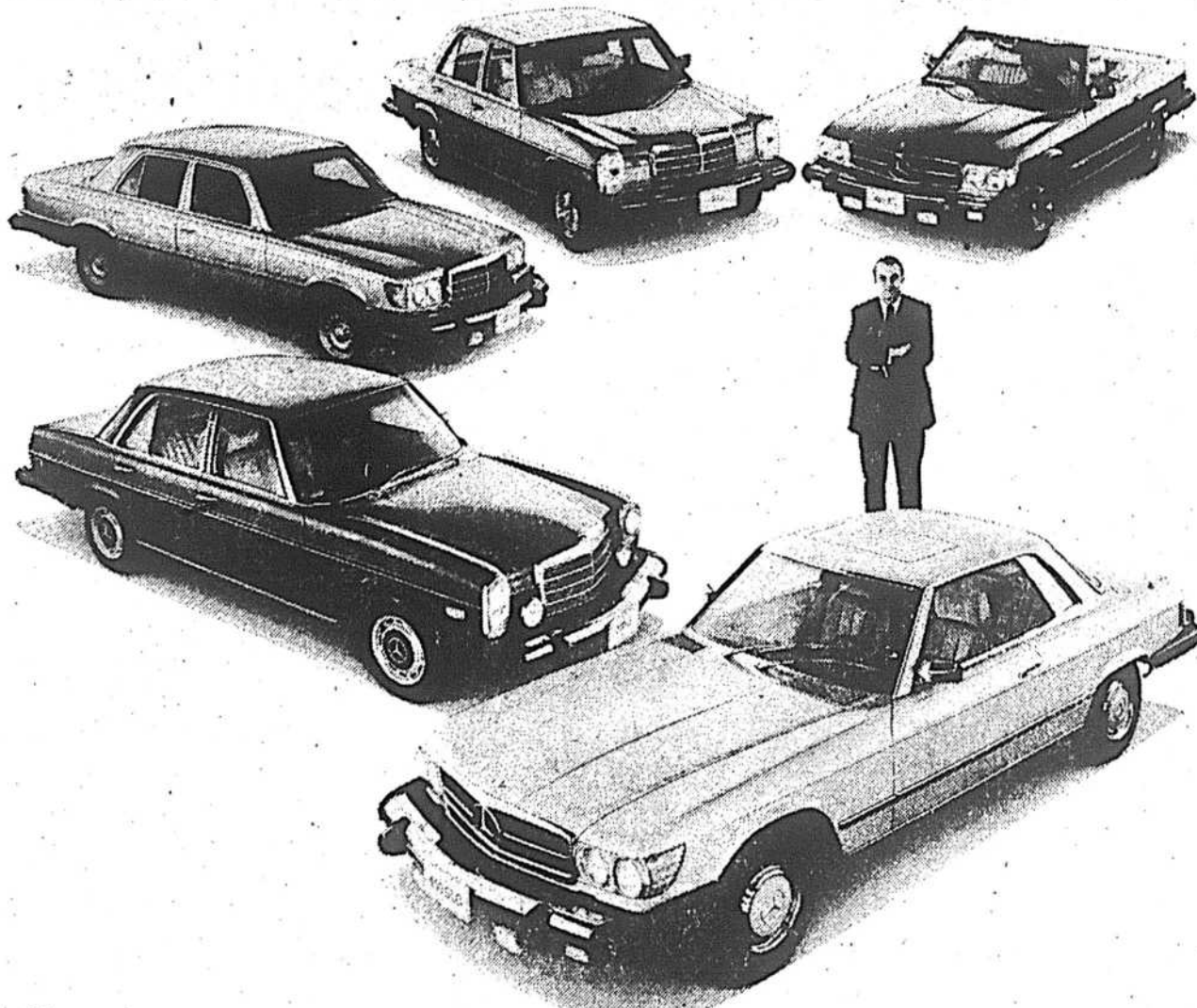
Les contributions

L'ex-sous-ministre aux Affaires sociales estime par ailleurs que la hausse des cotisations de l'assurance maladie, décrétée par le budget présenté par M. Raymond Gagné, mardi dernier, n'est rien d'autre qu'un détournement de fonds.

"Chose certaine, a-t-il poursuivi, si une municipalité ou une commission scolaire avait agi de la même façon, en collectant des fonds sous de fausses représentations, elle se serait retrouvée placée sous tutelle et probablement traînée devant les tribunaux. Moi, je n'aurais jamais cru que M. Bourassa irait jusqu'à tomber dans cette forme d'hypocrisie répréhensible".

M. Nepveu affirme qu'au cours de ses tournées au Québec, à la recherche d'appuis en vue du congrès au leadership de l'Union nationale, il a rencontré des gens fortement déçus par cette augmentation des cotisations au régime de l'assurance maladie.

Dans le sens des aiguilles, à partir du bas: 450SLC, 300D, 450SEL, 230, 450SL.



"Le meilleur ou rien du tout"

Devise de Gottlieb Daimler

Rainer-M. Lange-Mechlen, vice-président général, dit pourquoi Mercedes-Benz n'acceptera jamais de compromis quand il s'agit de performances, de sécurité ou de confort.

CETTE RIGOREUSE LIGNE de conduite qui a permis de construire les remarquables automobiles qui m'entourent remonte au début même de la carrière de Gottlieb Daimler.

"Le meilleur ou rien du tout". C'est là un objectif qu'il n'est pas toujours facile d'atteindre. Mais, chez Mercedes-Benz, nous sommes convaincus qu'il y aura toujours des personnes qui exigent ce qu'il y a de mieux, l'apprécient énormément et sont prêts à payer pour l'obtenir.

Les experts sont d'accord avec nous. Quand il est question de classer les dix meilleures voitures du monde, les spécialistes, en automobiles, rendent hommage au nom Mercedes-Benz.

Supériorité technique

C'est en 1931 que Mercedes-Benz lance sa première suspension à roues entièrement indépendantes. La première voiture de tourisme à moteur diesel est construite en 1936. Et c'est en 1951 que Daimler-Benz fait breveter la technique de la carrosserie avec habitacle rigide et zones de déformation à l'avant et à l'arrière employée sur les véhicules de sécurité.

En 1961, les freins à disque à l'avant devenaient équipement standard sur les Mercedes. Et à partir de 1968, nos voitures furent toutes équipées de freins à disque sur les quatre roues.

Vente et service: **Montréal**, D.K. Automobile Inc., 4815, rue Buchan 735-3581 **Québec**, Chatel Automobiles Ltée 628-6336

Greenfield Park, (Montréal rive sud) Elegant Motors Inc., 845, boul. Taschereau 672-2720 **Bromptonville**, (Sherbrooke) Dominick Auto Sport Ltée 567-4008

Ste-Rosalie, (St-Hyacinthe) Garage Chicoutimi Inc., 84, rue Centre 799-3201

Concessionnaires-service: **Chicoutimi**, Chicoutimi Automobiles Inc. **Granby**, Automobiles Piedmont Ltée **Rimouski**, Rimouski Auto Ltée

Val d'Or, Parent Auto Inc. **Cap de la Madeleine**, Cap Caravane Enr.

Moteurs bien étudiés

La technologie, au niveau du moteur, a toujours fait l'objet de sérieuses études chez Mercedes-Benz. Les conducteurs canadiens ont le choix entre plusieurs modèles.

Un moteur à essence quatre cylindres extrêmement bien étudié et avec arbre à cames en tête équipe la 230... Un six cylindres, d'une souplesse remarquable, avec double arbre à cames en tête et carburateur multicorps dans le sedan 280... Un moteur V-8 à injection et arbre à cames en tête (n'utilisant que l'exacte quantité d'essence requise) dans les séries 450SL et SL.

Nos voitures à moteur diesel permettent d'obtenir des performances remarquables. La 300D est un exemple classique des raffinements techniques fidèles à la tradition Mercedes-Benz. Elle ouvre la voie à de nouvelles perspectives, non seulement pour les voitures à moteur diesel mais aussi pour toutes les voitures.

La 300D est la voiture de tourisme à moteur diesel la plus perfectionnée qui soit. Ses performances vous étonneront. L'agence américaine de protection de l'environnement indique qu'elle permet d'obtenir un millage de 29 m/g en ville et 37 m/g sur l'autoroute! N.B.: le millage peut varier selon les conditions de conduite.

La sécurité avant tout

Chaque Mercedes-Benz est dotée de nombreux dispositifs de sécurité. Il vous arrivera d'en trouver quelques-uns sur certaines autres marques de voitures. Toutefois, Mercedes-Benz est convaincue qu'ils sont tous nécessaires aux conditions de conduite modernes.

C'est notre ligne de conduite "le meilleur ou rien du tout" qui nous a fait lancer notre programme de recherches sur la sécurité il y a plus de 30 ans! Les modèles illustrés ci-dessus possèdent plus de 100 éléments de sécurité, tous le fruit de recherches poussées.

Valeur élevée à la revente

Même dans ce domaine, les performances Mercedes-Benz ont toujours été exceptionnelles. Les voitures Mercedes-Benz se revendent tout simplement mieux que n'importe quelle autre voiture de luxe ou standard. C'est l'industrie automobile elle-même qui le dit dans le livre des données Sanford Evans des véhicules à moteur et dans le "Canadian Red Book".

Mettez-nous à l'épreuve

Venez essayer une Mercedes-Benz. Jugez-la vous-même et tirez vos propres conclusions. Si vous voulez faire un essai ou obtenir notre brochure illustrée de 46 pages, voyez votre concessionnaire. Ou écrivez à: Mercedes-Benz of Canada Limited, 849 Eglinton Avenue E., Toronto, Ontario M4G 2L5. Renseignez-vous aussi sur nos programmes de location à long terme ou de livraison en Europe.

Mercedes-Benz

"Le meilleur ou rien du tout"



Mercedes-Benz 240D Sedan 5 places très économique. Plus de 25 milles au gallon! Son secret? Le moteur diesel. Depuis 1949, plus d'un million de conducteurs ont adopté la Mercedes à moteur diesel.

Aussi nous avons en stock le modèle 300D pour livraison immédiate. Prenez rendez-vous pour un essai sur route.

D.K. Automobile Inc.

VENTES ET SERVICE MERCEDES-BENZ

4815 rue Buchan

(1 rue au nord de Jean Talon à Victoria)

735-3585



à \$1.99 le rouleau

*Prix du rouleau simple. Emballages et vendus en rouleaux doubles seulement.

roulez tout ce que vous voulez rouler avec

Circle Paint & Paint World.

Paint World Inc.

Place Longueuil

Longueuil 679-4511

Place Lasalle

Champlain & Bishop Power

Lasalle 365-6388

Centre Laval

1600 Le Corbusier

Laval 688-8511

Place Côte-des-Neiges

6700 Côte-des-Neiges

Montréal 731-7009

Centre d'achats Bazar

3650 Côte Vertu

St-Laurent 332-1492

Centre d'achats Pont Mercier

442 Lallier

Lasalle 363-1506

Place Portobello

Boul. Taschereau

Brossard 671-0821

Circle Paint & Wallpaper

4992 che. de la reine Marie

Montréal 738-1169

Place Pointe-aux-Trembles

1400 Boul. St-Jean Baptiste

Montréal 645-5475

West Island Mall

3231 Montée des Sources

Dollard-Des-Ormeaux 683-3340

Centre Langelier

7373 Boul. Langelier

Montréal 255-5681

Place Henri Bourassa

6000 e. boul. H. Bourassa

Montréal 324-8360

1825 O'Brien

St-Laurent 334-9773

4471 Papineau

Montréal 523-8278

Centre 2000/Hypermarché

Laval 681-8046

Magasin entrepôt

8339 o. Notre-Dame

Montréal 354-7090

Manufacture - détail

2122 rue St-Patrick

Montréal 932-0941

Voir les magasins ci-dessus pour les renseignements.

Les 14 soleils vous offrent

LA FLORIDE

à prix d'ami

De ce temps-ci, la Floride est d'autant plus alléchante qu'elle vous est offerte à prix d'ami. Ça donne le goût, plus que jamais, d'aller rejoindre le soleil. C'est si facile, après tout: chaque matin, un L-1011 (un DC 8 à partir du 14 mai) quitte Montréal à 9h15, à destination de Miami. Ce vol quotidien sans escale vous laisse profiter du bon soleil de la Floride dès 12h30.

Only way
Only way!

Au Suez Resort Motel de Miami, toujours très populaire auprès des Québécois, vous passerez des vacances merveilleuses.

de \$337^{90*} à \$354^{28*} (2 semaines de Montréal, (SUS) de Montréal.

Transport aérien compris, aller et retour en classe économique. Par personne, 2 personnes par chambre. En vigueur du 26 avril au 20 juin et du 30 septembre au 1er novembre 1976.

*Basé sur le tarif excursion de 21 jours (\$205 pour la portion aérienne). En vigueur le 26 avril du lundi au vendredi, séjour minimum 7 jours, maximum 21 jours, n'incluant pas le jour du départ, taxe de transport aérien en sus. Supplément pour départ en fin de semaine.

Les tarifs Chouette.

c'est la \$145

de Floride pour (aller et retour en classe économique) taxes de transport aérien en sus.

• vol de nuit tous les samedis

• les billets doivent être payés dans les 7 jours

suivant la confirmation d'une réservation ou

sur confirmation de la réservation, si réservés

dans les 7 jours précédant la date du départ.

• durée de séjour: 8 jours minimum

60 jours maximum

• toute annulation entraîne des frais de \$25

• service habituel de réservation d'hôtel et de

location de voiture.

de MONTREAL le samedi 22h00

de MIAMI le dimanche 5h00

DEPART 22h00

ARRIVEE 1h15

Consultez Air Canada ou votre agent de voyage qui saura vous

apprêter un voyage de rêve en Floride.

AIR CANADA

Pêcheries canadiennes

Un remède controversé pour une industrie malade: la planification

— 2 —

par Marcel PÉPIN

de notre bureau d'Ottawa

POUR REDONNER à l'industrie canadienne de la pêche une santé et une vigueur qui lui ont presque toujours fait défaut, le gouvernement doit-il prendre des mesures aussi radicales que réduire d'autorité le nombre de pêcheurs et de navires, intégrer les usines de traitement, se charger de la mise en marche?

Dans son livre blanc sur la politique de la pêche commerciale, le ministre Roméo LeBlanc ne va pas aussi loin que cela, mais préconise néanmoins une intervention plus suivie des pouvoirs publics pour réglementer l'exploitation d'une ressource qui appartient à tous les Canadiens, précise-t-il.

Rejetant la politique du rendement maximal, le ministère des Pêches propose, plutôt, une restructuration fondamentale de l'industrie, ce qui suppose l'intervention directe du gouvernement pour contrôler l'expansion de l'industrie, en collaboration avec les industriels eux-mêmes, qu'il s'agisse de grandes sociétés, de coopératives ou de pêcheurs artisans.

D'autre part, du point de vue du ministère, le meilleur usage de la ressource poisson ne se définit pas uniquement en fonction du rendement économique, mais aussi en fonction des avantages sociaux bruts, comme les possibilités d'emploi, la satisfaction du consommateur ou le revenu personnel. En conséquence, cela laisse place à l'intervention de l'Etat sous forme de subventions pour rentabiliser une industrie que les seules forces économiques ne parviennent que difficilement à soutenir.

Le ministère propose donc une série de changements graduels pour corriger les défauts de structure de l'industrie, principalement le sur-équipement, la dissémination de l'organisation des affaires, qu'il s'agisse de la propriété des entreprises ou de la mise en marché.

En premier lieu, il recommande la création d'une régie pour réglementer l'accès à la ressource, de manière à protéger les espèces et permettre à ceux qui s'adonnent à la pêche commerciale un rendement proportionnel à l'effort fourni et au capital investi.

En second lieu, le ministère préconise une politique plus agressive de marketing, afin de consommer davantage sur le marché domestique les prises de l'Atlantique, ce qui donne une valeur ajoutée au produit, grâce aux frais de transport, de manutention et de traitement qui sont déversés au pays même.

En troisième lieu, il envisage une mécanisation de l'industrie et une réorganisation qui devrait permettre une diminution sensible de la main-d'œuvre affectée à la prise, sans diminuer le rendement.

Pour arriver à cette restructuration systématique d'une industrie moribonde, le ministère compte évidemment sur les effets bénéfiques de l'extension de la zone territoriale à 200 milles en bordure des côtes, ce qui permet un meilleur contrôle sur la ressource primaire.

Parallèlement, le ministère et l'industrie pourraient alors mettre en œuvre un programme suivi d'amélioration des populations de poissons, réglementer l'accès à la mer, répartir les flottilles de pêches selon les zones peuplées et abolir la pratique des engins de pêches destructeurs qui gaspillent la ressource poisson.

A cette initiative d'ordre général, le ministère ajoute une politique de contrôle plus sévère de la qualité, pour la protection des marchés et le regroupement des organismes de vente de poissons à l'étranger, de manière à stabiliser les exportations et à les rentabiliser.

Le livre blanc insiste aussi sur la nécessité de procéder avec précaution à ces changements fondamentaux, de manière que le passage d'une industrie artisanale à l'étape d'industrie à haut rendement ne vienne pas bous-



Vers une mécanisation qui devrait permettre une diminution de la main-d'œuvre.

culer les individus et détruire des communautés dont l'économie repose sur le mode artisanal.

On préconise donc une assistance directe au pêcheur traditionnel pour qu'il puisse s'adapter aux exigences de la pêche à haut rendement, on lui fournissant la formation appropriée et l'aide économique nécessaire pour faciliter son adaptation. Le ministère affirme en outre sa foi dans l'implication la plus large possible de la po-

pulation elle-même aux prises de décision touchant la gestion et l'expansion des pêches.

En dépit de ce programme de réorganisation, le gouvernement fédéral ne croit pas que l'industrie parvienne à s'auto-suffire dans un avenir rapproché et envisage de maintenir son aide traditionnelle à l'industrie, sous forme de subventions directes aux pêcheurs et aux entreprises de transformation. Même si l'objectif est

d'augmenter le rendement des pêches de manière à diminuer à long terme le volume de l'aide gouvernementale, le ministère croit que cette aide sera encore essentielle pendant quelques années.

Afin de hâter la transformation de l'industrie, le ministère se dit partisan d'octroi d'indemnités aux pêcheurs qui auront été déplacés par suite de la modernisation et de politiques de diversification économique qui permettront aux villages côtiers

moins dépendants de la pêche de se trouver une nouvelle vocation économique sans avoir à se départir de leur population jeune.

L'objectif général du ministère, c'est de rendre la pêche attrayante comme métier à plein temps, à la fois parce que le revenu y sera meilleur et parce que le rendement sera plus stable.

En bref, on peut dire que si cette politique est retenue, les pêcheurs seront moins nombreux, les usines nouvelles mieux planifiées, les bateaux un peu plus gros et un peu mieux équipés et les prises des étrangers moins abondantes.

Il en résultera quand même des tiraillements sociaux, sinon des dislocations, en dépit du souci du ministère de consulter les personnes intéressées. Cet aspect du programme est peu touché dans le livre blanc, qui se contente de signaler qu'il s'agit d'un problème dont le ministère est conscient.

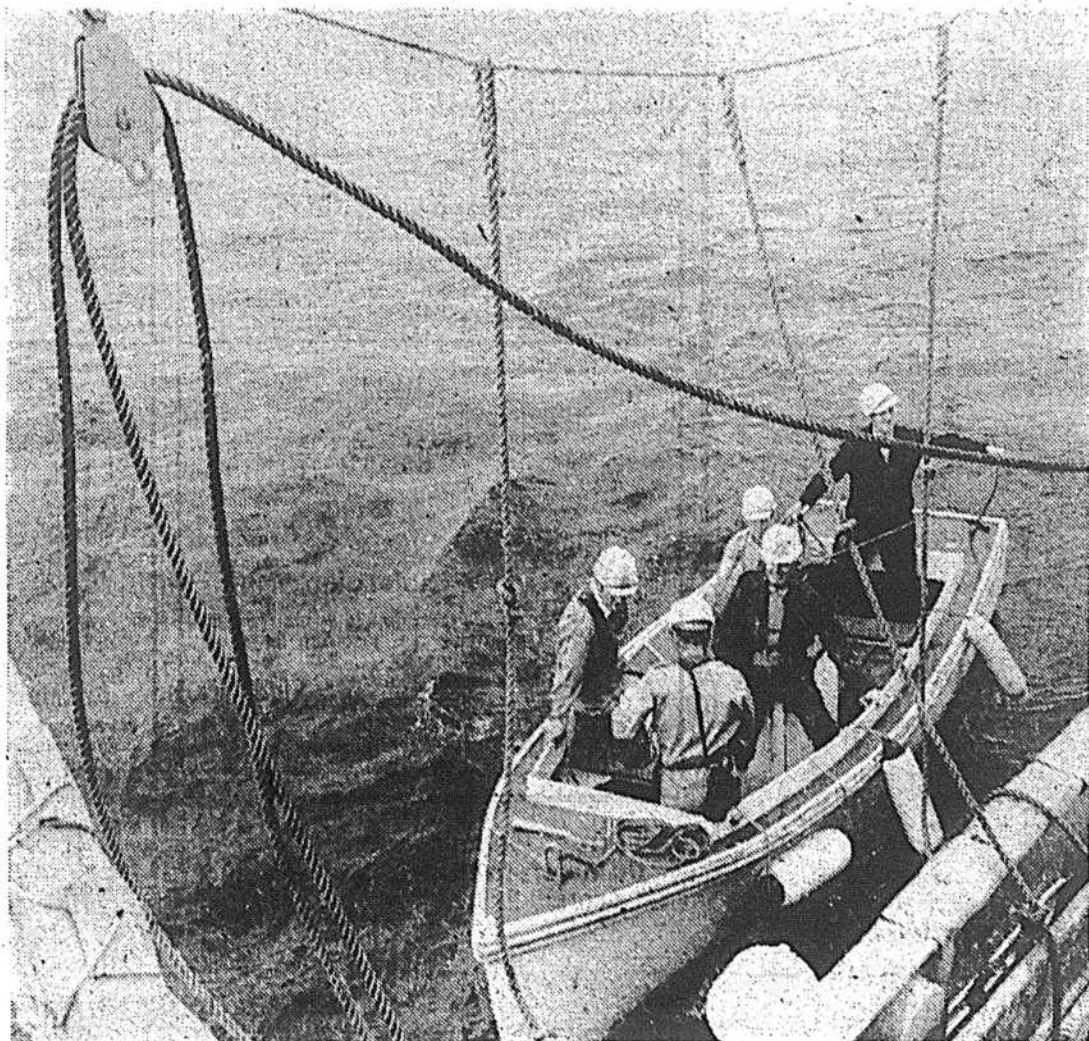
Pour le ministère des Pêches, cependant, l'enjeu est de taille: ou l'industrie se réorganise, sur une base efficace et rentable ou elle est condamnée à une mort plus rapide que prévue, car le gouvernement ne veut pas continuer à pomper annuellement des millions de dollars dans un gouffre qui n'a aucune chance de se remplir, à moins de modifications profondes dans la structure même de l'industrie.

Mais, d'autre part, parce qu'il s'agit d'un secteur important de l'économie et d'une ressource appelée à jouer un rôle de plus en plus critique dans l'alimentation mondiale, le Canada, comme pays côtier, ne veut pas laisser cette richesse au pillage des étrangers.

D'où son désir d'intervention, qui peut se traduire par une transformation importante de la vie traditionnelle des petits villages de pêcheurs du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de la Gaspésie et de Terre-Neuve.

On est en train d'appliquer à la pêche le remède, fort souvent controversé, qu'on tente d'appliquer, à l'agriculture, à savoir: la planification.

FIN



Pour une assistance directe au pêcheur traditionnel.

PIERRE
ST-GERMAIN

**LE
MONDE**

**Pluie de \$
au secours
de Pinochet**

WASHINGTON n'améliore ses relations avec le Chili que dans la mesure où ce pays cessera de violer les droits de l'homme, a indiqué le secrétaire américain au Trésor, M. William, lors de sa récente visite à Santiago. Le général Augusto Pinochet et ses acolytes ont dû se faire des clins d'oeil en prenant note de cette attitude: les Etats-Unis — principaux complices du sanglant renversement du régime Allende — sont déjà les grands souteneurs de la dictature fasciste chilienne.

Selon des sources de la Banque mondiale, le Chili a obtenu, depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973, des crédits évalués à plus de \$2 milliards, dont une bonne partie d'origine américaine. Ce sursaut de générosité à l'égard des putschistes a de quoi faire réfléchir si l'on se rappelle que les puissantes organisations financières du monde occidental avaient fourni des crédits au compte-gouttes au Chili d'Allende.

D'où vient cette aide accordée à la junte militaire qui a imposé la loi du sang au Chili? De diverses sources: 1 — de banques commerciales privées, dont certaines du Canada; 2 — d'établissements internationaux, à dominante américaine, comme la Banque interaméricaine de développement; la Banque mondiale, ex-Banque internationale pour la reconstruction et le développement, et le Fonds monétaire international; 3 — d'accords bilatéraux conclus avec les Etats-Unis, le Brésil et l'Argentine; 4 — de fournisseurs de l'industrie chilienne.

Profitant de la vague de dénationalisation lancée par le régime Pinochet, l'entreprise étrangère veut avoir sa part du gâteau chilien. Peugeot, Fiat et General Motors ont accepté de participer à la restructuration de l'industrie automobile. Noranda Mines, de Toronto, a consenti à prendre 49 pour cent des intérêts dans une entreprise à laquelle est associé le gouvernement chilien. La société canadienne projette d'investir plus de \$200,000,000 pour la mise en valeur d'un gisement de cuivre au nord de Santiago.

Pourquoi le capitalisme occidental a-t-il refusé au gouvernement d'Allende ce qu'il offre à deux mains aux auteurs du plus horrible coup d'Etat qu'ait connu l'Amérique latine? Parce que, assure-t-on, le Chili de l'Unité populaire était mal géré, connaissait un taux d'inflation galopant, avait une dette extérieure énorme, une balance des paiements déficitaire et une politique anti-entreprise privée.

Pourtant, l'économie chilienne que la bourgeoisie nationale, alliée à l'ITT et à la CIA, ont saboté sous Allende — n'est guère brillante depuis le putsch, en dépit de la bienveillance des investisseurs étrangers à l'égard du nouveau régime. Au début de l'année, la Banque mondiale elle-même estimait que le produit national brut avait accusé en 1975 une baisse de 19 pour cent par rapport à 1974 et que la production de l'industrie manufacturière avait diminué de 25 pour cent.

Bien d'autres points noirs apparaissent, dont certains ont été signalés par l'ancien président Eduardo Frei, leader de l'aile droite de la démocratie chrétienne, dans une plaquette publiée récemment:

- le taux de chômage atteint 18 pour cent, sans parler du sous-emploi et de l'émigration massive de travailleurs;
- la production a baissé de 50 pour cent dans la construction;
- le taux d'inflation est astronomique — il a, officiellement été de 340 pour cent en 1975;
- la dette extérieure s'élève à \$4,4 milliards, soit une hausse de \$900,000,000 depuis le putsch.

Voilà des faits. La finance internationale répète qu'elle coopère avec le dictateur Pinochet parce que son gouvernement — inspiré par des économistes de Chicago — suit les bons conseils de l'étranger pour restaurer l'économie chilienne. Mais à qui profitent ces bons conseils?

Le pouvoir économique est de plus en plus concentré entre les mains d'une poignée de gens, qui empochent les profits, tandis que la majorité de la population souffre. De plus, les violations systématiques des droits de l'homme se poursuivent et les prisons sont toujours remplies de détenus politiques qui attendent leurs procès.

C'est à ce régime, responsable de plusieurs milliers de morts et condamné par les Nations unies pour avoir supprimé les libertés démocratiques élémentaires, que le capital international a ouvert ses coffres. C'est tout dire.

141 adolescents ballottés d'une famille à l'autre

par Claire DUTRISAC

Faute de ressources adéquates, 141 enfants attendent, soit dans des établissements inappropriés à leur cas, soit dans leur famille dont il faut les retirer, qu'on les place.

En dépit des demandes réitérées du CSS-MM (centre de services sociaux du Montréal métropolitain), le ministère des Affaires sociales fait le mort.

Ce groupe, constitué d'adolescents de 12 à 18 ans (70 p.c. sont des garçons) est assis entre deux chaises. Pas suffisamment détachés, psychologiquement pour être dirigés vers des centres d'accueil (bien que certains se trouvent actuellement, mais à tort), mais ne devant pas demeurer dans leur famille qui est la source de leurs problèmes, ces adolescents sont ballottés d'une ressource à une autre, comme des balles.

Ils vont d'une famille d'accueil à une autre, et aboutissent parfois dans un établissement qui ne convient pas à leur cas et y demeurent trop longtemps.

Plusieurs facteurs ont accru le CSS-MM au pied du mur. De nombreuses familles postulent le statut de famille d'accueil. Mais le nombre des élus diminue. Sur 125 demandes par mois, plus d'un tiers sont refusées. Le CSS a haussé ses critères d'admission, aux fins de l'efficacité.

En plus, la difficulté de trouver une famille d'accueil correspondant aux besoins d'un enfant croît à mesure que l'âge des enfants augmente et que les problèmes deviennent plus complexes.

En deux mots, de plus en plus de familles refusent de prendre des adolescents en charge. Elles désirent surtout des enfants "normaux", ne présentant pas de difficultés majeures. Elles sont réticentes, face à de grands adolescents

et même face à des enfants de douze ans, ceux-ci étant au seuil de cette période de leur vie.

Un autre facteur qui accentue le manque de ressources, c'est le refus des adolescents d'aller dans des familles d'accueil. Ils disent: non!

Pourquoi? Pour une raison bien simple. Ces jeunes ont vécu une succession d'expériences plus ou moins heureuses en famille d'accueil, expériences qui s'ajoutent à la "déception" occasionnée par leurs propres parents. Ils rejettent la vie familiale, et plus particulièrement, les figures parentales. Trop de rejets, trop d'attentes déçues.

Ils réclament la vie de groupe, avec leurs pairs et avec des adultes assumant le rôle d'éducateurs, mais non celui des parents traditionnels.

Qui sont-ils, ces enfants que le profane qualifierait de "difficiles"? Des enfants blessés, qui n'ont pas commis de délits, qui ont souvent vécu dans des milieux défavorisés ou même sordides.

Un exemple. Charles est âgé de 15 ans. Depuis 1972, après la mort de sa mère, lui et ses sœurs furent placés par la Cour. Avant, il vivait dans sa famille avec un père alcoolique et irresponsable qui battait parfois sa femme, une femme plus ou moins équilibrée.

Ils étaient six enfants. Des conditions de vie matérielle primaires et quelque peu insalubres, une promiscuité sexuelle déshonorante, telle était l'atmosphère de la maison. Mais les enfants s'aimaient.

Depuis 1972, il aura fait l'expérience d'au moins six foyers nourriciers. Il ne s'adaptera jamais, à une exception près. Mais cette fois, manque de chance, ce sont les parents nourriciers qui connaîtront des difficultés les forçant de renvoyer Charles. Il n'a jamais eu la famille qui lui convenait. Son passé

lui a inculqué des valeurs qui rendent pénible, sinon impossible, son intégration dans un milieu familial.

La création de foyers d'accueil (un groupe de jeunes vit avec des éducateurs) est une solution parmi d'autres au problème d'adolescents instables mais sûrement et relativement aisément récupérables.

Le rapport Batshaw recommande la mise sur pied de telles ressources. Les deux foyers de groupe qui existent actuellement sont rattachés à ces centres d'accueil. Les enfants qui s'y trouvent y sont pour une période de temps assez longue. Donc, les places disponibles sont prises.

À la demande du CSS d'ouvrir des foyers de groupe pour ces adolescents, le MAS répond qu'il a autorisé des centres d'accueil (CA) à mettre sur pied de tels foyers que le ministère veut rattacher aux CA, qui en auront la responsabilité. Le CSS devra y diriger sa clientèle.

Théoriquement, cette politique se défend bien. Mais en pratique, elle achoppe sur deux points. D'une part, les CA n'ont pas réussi (sauf deux exceptions) à organiser ces foyers; ils manquent de personnel et de locaux. Qu'à cela ne tienne, dit le MAS. Puisque le CSS dispose des ressources voulues, sauf le budget, qu'il les donne à des CA qui en cherchent.

Proposition tout à fait raisonnable... si l'on ne savait que ces centres d'accueil auront tendance, et la chose est normale, d'utiliser cette nouvelle ressource pour les enfants de leur établissement. Le CSS se retrouverait Gros Jean comme devant!

Le CSS réclame donc l'autorisation (et l'argent) de créer immédiatement six foyers d'accueil pour adolescents (un pour les filles, cinq pour les garçons). Le MAS refuse au nom... des structures! C'est une bataille qui se mène sur le dos des enfants.

Le sort de Dubois et Ouimet: le juge s'accorde un délai avant de donner ses directives aux jurés

Le sort de Jean-Guy Dubois et Jacques Ouimet, tous deux accusés du meurtre de Jean-Guy Fournier, pourrait être connu dès demain.

En effet, le juge Claire Barrette-Joncas a décidé de réfléchir pendant 24 heures avant de donner ses directives aux jurés.

On se rappelle que le corps de Fournier avait été retrouvé dans le canal Lachine le 23 octobre dernier.

Hier, la défense, représentée par Mes Sydney Leithman et Nikita Tomesko, et l'accusation, avec Me Jean-Pierre Bonin, ont prononcé plaidoiries et réquisitoire, les deux parties soutenant qu'une partie de la preuve pourrait avoir été fabriquée.

Me Leithman a soutenu que les témoins qui ont répété la scène du meurtre sur les lieux du crime, ainsi que les experts en son et lumière qui se sont présentés à la barre ont démontré qu'il était impossible que le premier policier arrive sur place ait pu voir et entendre ce qu'il prétend avoir vu et entendu.

Me Tomesko, qui représente Ouimet, fit remarquer que les taches de sang trouvées sur les vêtements des deux accusés étaient délavées et que cela ne pouvait être le fait de la pluie très fine qui tombait pendant la nuit où le crime a été commis.

Au sujet de ces mêmes taches de sang, le procureur de la Couronne a soutenu que l'histoire de la bataille qui aurait eu lieu entre les deux accusés au poste de police numéro 12 n'avait été inventée que parce que les deux hommes s'étaient rappelés de leur présence sur leurs vêtements. "Le malheur pour eux, dit-il, c'est qu'aucun d'eux ne portait la moindre blessure."

Néanmoins, Me Tomesko trouve concluant qu'aucune tache de sang n'ait été trouvée dans la voiture de Dubois ni dans les deux voitures de police où les accusés sont montés pour se rendre au poste.

Selon lui, la présence sur les lieux du crime n'a rien d'incriminant en soi.

Egalement, le fait que les deux ac-

cusés et les principaux témoins n'aient rien dit à la police au sujet de ce qui constitue aujourd'hui leur défense n'a rien d'anormal, surtout dans leur cas, compte tenu de leurs antécédents.

Me Bonin s'est interrogé cependant au cours de son réquisitoire sur ce que Thibodeau, le témoin clé de la défense, a à craindre pour demander la protection de la Cour. Selon la défense, en effet, il faudrait ajouter la silhouette de Thibodeau à celle des prévenus au bord de l'eau. Pourquoi les policiers n'ont-ils aperçu que deux personnes, s'interroge Me Bonin?

L'avocat s'est également demandé pourquoi Thibodeau s'était rendu au restaurant Dunn's pour y chercher Ouimet et Dubois, alors que de son propre avis, ce dernier était en danger?

Malgré toutes ces questions restées sans réponse, Me Bonin n'en a pas moins recommandé au jury de déclarer les deux accusés coupables de meurtre.

Le RCM prend position en faveur du métro

Les dirigeants de la Communauté urbaine de Montréal et ceux du gouvernement du Québec sont profondément divisés sur la question de l'avenir du transport en commun dans la région métropolitaine.

À son tour, le Rassemblement des citoyens de Montréal vient d'entrer dans la bataille, prenant officiellement parti: pour le métro même si, pour ce faire, il devra mener une lutte conjointe avec le président Lawrence Hanigan. Ici, la question politique ne joue plus et, selon le RCM, il faut créer une opposition concertée à tout projet de transport régional qui voudrait remplacer les prolongements futurs du métro par un service ferroviaire.

Cette bataille risque d'être ardue car elle oppose deux concepts complètement différents.

Les conseillers Arnold Bennet et Robert Keaton du RCM ont déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, que la desserte de Cartierville, de Mont-Royal et du centre-ville par les Chemins de fer nationaux (proposition de Québec) pourrait suppléer au métro, mais ne pourrait jamais s'y substituer. Le chemin de fer doit être un service d'appui et non pas une substitution.

D'un côté comme de l'autre on fait valoir l'économie des solutions proposées. Pour BAREM — agence du gouvernement — le service ferroviaire est beaucoup plus économique. En

fait, il en coûte environ \$7 millions pour construire un mille de voie ferrée tandis qu'il en coûte \$55 millions pour construire un mille de métro. Mais ces chiffres n'expliquent pas tout. En effet, l'exploitation d'un service ferroviaire coûte annuellement \$500 par capita tandis que l'exploitation du métro ne coûte que \$80 par capita.

Au strict plan de la construction des équipements, le système ferroviaire est beaucoup plus économique que le métro, mais au niveau de l'exploitation, c'est le métro qui coûte le moins cher, principalement parce qu'il transporte beaucoup plus de voyageurs et que ses déficits sont répartis sur un plus grand bassin de population.

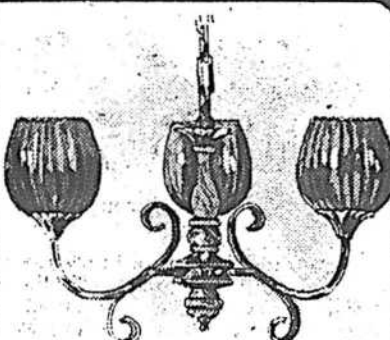
HALL DES MINI-PRIX... ...des LUMINAIRES de tous STYLES, à la MESURE de votre BUDGET

contemporain

MODERNE

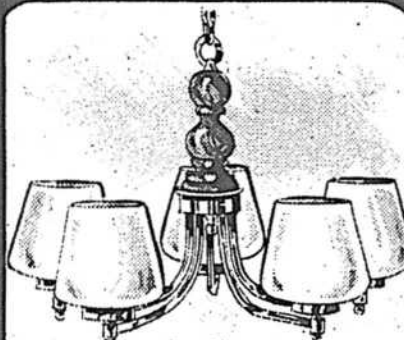
COLONIAL

Classique



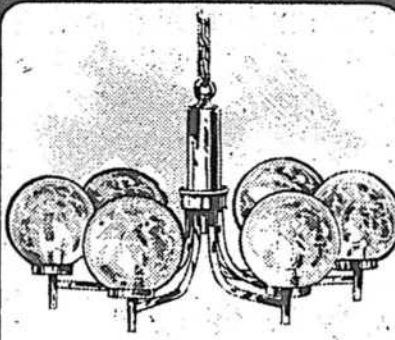
11666 Colonne en bois fruitier, métal noir, et globes ambrés. Diamètre 20 1/2"

Valeur LDG \$3023



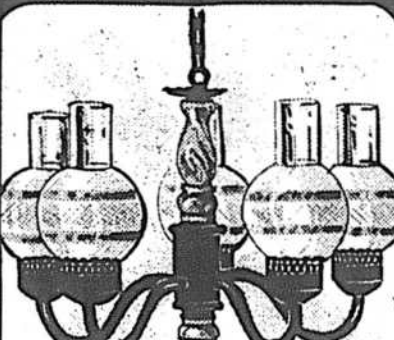
112796 Cinq globes en verre opalin reposant sur des bras en chrome brillant. Fût en bois blond. Diamètre 20 1/2"

Valeur LDG \$4915



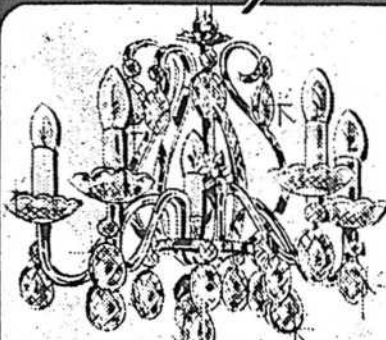
113666 Monture chromée supportant six globes en verre clair légèrement givré. Diamètre 23"

Valeur LDG \$8418



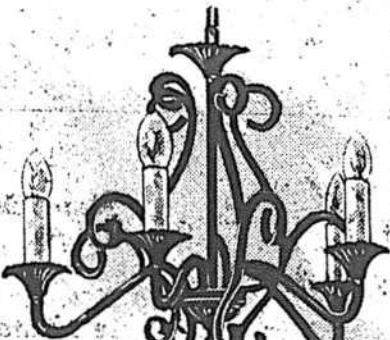
113076 Lustre à cinq ampoules. Métal point noir, bois fruitier et globes clairs à motifs blancs. Diamètre 21"

Valeur LDG \$4478



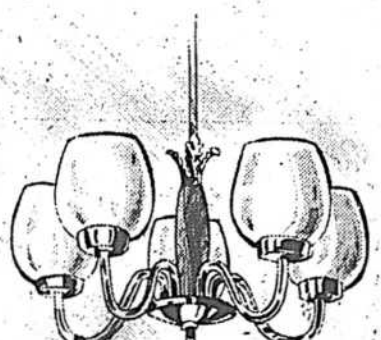
ZA1000 Chandelier fini or français. Pour cinq ampoules. Diamètre 18"

Exclusif à LDG, et ce au prix modique de \$2490



112086 Lustre en métal peint noir. Cinq bougies. Diamètre 17"

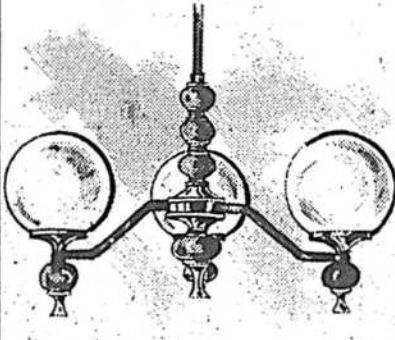
Valeur LDG \$2738



111456 Bon éclairage à bon marché. Monture de couleur laiton et fût en bois fini noyer. Cinq globes blancs. Diamètre 21 1/2"

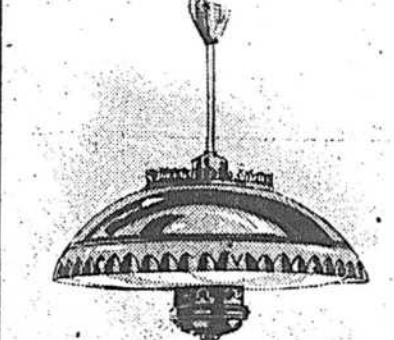
Valeur LDG \$3723

Ampoules en sus



112236 Choix de couleurs: rouge, vert ou tangerine. Globes en verre opalin. Diamètre 20"

Valeur LDG \$4940



39505 Modèle à poulie, ajustable de 15" à 44". Fini cuivre antique. Trois intensités d'éclairage. Diamètre 14"

Valeur LDG \$4413



131736 Delicat petit lustre pour hall d'entrée. Vingt-sept pendeloques de cristal 10 1/2" X 12" plus chaîne

Valeur LDG \$2803

Ampoules en sus

HEURES D'OUVERTURE:
du lundi au mercredi: de 8 h 30 a.m. à 5 h 30 p.m.
jeudi et vendredi: de 8 h 30 a.m. à 9 h p.m.
samedi: de 8 h 30 a.m. à 5 h p.m.



LE PLUS GRAND CENTRE D'ÉCLAIRAGE AU CANADA
LDG
ÉCLAIRAGE ET FOURNITURES ÉLECTRIQUES EN GROS.

2955 est, rue BÉLANGER, Montréal
728-9241

mon œil sur montréal

PAR GILLES NORMAND

Centres d'aide pour le recensement

M. J. W. P. Baril, directeur régional de Statistique Canada annonce la mise sur pied de centres d'aide pour le recensement, à l'intention de personnes de diverses origines ethniques, avec la collaboration des communautés chinoise, grecque, italienne et portugaise de Montréal.

La loi canadienne sur la statistique prévoit que toute personne demeurant au Canada doit remplir le questionnaire du recensement disponible dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays. Les gens d'origine chinoise, grecque, italienne et portugaise qui éprouveraient des difficultés à remplir le questionnaire pourront obtenir de l'aide à ces centres, du 27 mai au 5 juin.

Ces centres sont les suivants: Italiens, Fédération des Italo-Canadiens, 252 est, rue Saint-Zotique (278-6357); Fondation NCIC, Maison d'Italie, 505 est, rue Jean-Talon (274-9461); Cicerlo Giovanni Caboto, 9098 A, rue d'Iberville (381-1755); Association Laziale, 7092, boulevard Saint-Laurent (270-2352); Association, Asian, 6742, rue Briand, Ville Emard (769-5711); Grecs, Employment and Reference Center for Greek People, 754, rue Saint-Roch (271-4520); Canadian Greek Senior Brotherhood, 945 ouest, rue Jean-Talon (271-6005); Hellenic Community of Montreal, 5173, avenue du Parc (277-1112); Hellenic Canadian Labor Association of Montreal, 5150, avenue du Parc (271-1783 ou 279-3528); Portugais, le Centre portugais de référence et de promotion sociale, 4062-A, rue Saint-Laurent (843-6382); Chinois, le Centre communautaire pilote "A", 4632, rue Jeanne-Mance (849-3515); "Chinese Community Service Center, 108 ouest, La Gauchetière (861-5244).

Assistés sociaux invités à se faire entendre

M. Julien Giasson, ministre d'État aux Affaires sociales vient de faire savoir que tous les bénéficiaires de l'assistance sociale et les associations qui les représentent

sont invités à se faire entendre relativement à la loi de l'aide sociale et à la nouvelle réglementation prévue, devant la Commission parlementaire des Affaires sociales qui siégera dès les premières semaines de juin. Tous ceux qui désirent se faire entendre peuvent le signifier au secrétariat des commissions parlementaires.

Exposition d'ingénierie

Une exposition d'ingénierie et d'équipement industriel sera présentée à la Place Bonaventure, du 1er au 4 juin, à l'occasion du congrès de l'Institut américain des ingénieurs d'usine, du 1er au 3 juin, à l'hôtel Reine-Elizabeth, congrès qui réunira des ingénieurs d'usine de toutes les régions du Canada, des États-Unis et de pays européens.

Une avant-première de l'exposition sera présentée le 31 mai, à 17h. On pourra y voir de l'équipement industriel incorporant les toutes dernières améliorations, ayant une valeur de plus de 25 millions. Plus de 200 exposants venant de 15 pays y participeront.

Expositions itinérantes

L'exposition itinérante du Musée des beaux-arts de Montréal, comprenant des œuvres de Rita Letendre, réunies sous le titre de "Vibrations colorées", est au Centre culturel de Saint-Lambert, jusqu'au 25 mai.

Les "Vibrations colorées" ont été exposées déjà à Montréal, Lennoxville, Chicoutimi, Shawinigan, Amos, Frédéricton, Rouyn-Noranda, et Vaudreuil, dans le cadre d'une série d'expositions que le musée fait circuler en province.

Une autre exposition itinérante du Musée des beaux-arts de Montréal, "Sculpture rituelle de l'Afrique noire", est présentée depuis le 13 mai, jusqu'au 6 juin, au Musée historique de Thunder Bay, en Ontario. Cette exposition, subventionnée par les Musées nationaux du Canada, comprend 36 objets réunis par le service de diffusion du musée. L'art africain s'exprime ici dans des statuettes, des masques, des ornements, des figures d'ancêtres et des oiseaux.

Fête de l'Amitié

Le Conseil du civisme de Montréal en collaboration avec le ministère de l'Immigration du Québec, la Commission des écoles catholiques de Montréal et la ville de Montréal, organise, pour la quatrième année consécutive, la "Fête de l'Amitié".

Cette grande fête, qui se déroulera au parc de l'île Sainte-Hélène, regroupera: environ 1,200 enfants québécois et enfants d'immigrants d'une trentaine de nationalités diverses provenant du secteur élémentaire de la CECM. Sports, jeux, chants et compétitions sont au programme, sous la surveillance de moniteurs qualifiés. C'est aujourd'hui qu'a lieu cette première journée "Amitié" pour les enfants de l'école Saint-Pierre Claver. En cas de pluie, elle sera reportée au vendredi 21 mai. La seconde journée a lieu demain, pour les enfants de l'école Cherrier. En cas de pluie, cette démonstration aura lieu vendredi le 28 mai.

Collation des grades à McGill

Les cérémonies de collation des grades du printemps à l'université McGill se tiendront aux dates suivantes: Sciences de la santé, jeudi le 27 mai, à 15h, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts; Agriculture, le samedi 29 mai, à 15h, au collège MacDonald à Sainte-Anne-de-Bellevue; Education permanente, jeudi le 3 juin, à 20h, dans la salle de concert Pollack, 535 ouest, rue Sherbrooke; Gestion et Génie, mardi, le 8 juin, à 9h30, à la salle Wilfrid-Pelletier; Musique, Education, Théologie, Etudes supérieures et Recherche, mardi, le 8 juin, à 14h30, à la salle Wilfrid-Pelletier; Arts et Service social, mercredi, le 9 juin, à 9h30, à la salle Wilfrid-Pelletier; Sciences et Droit, mercredi, le 9 juin, à 14h30, à la salle Wilfrid-Pelletier.

EN VRAC

A 20h, aujourd'hui, à la Bibliothèque municipale de St-Laurent, 1360, rue de l'Eglise. Sous les auspices de la Société des Écrivains canadiens et avec Claire Rivard comme

coordonnatrice: première d'une série de rencontres écrivains-lecteurs. L'écrivain invité sera Pierre Turgeon.

Le 26 mai, la rencontre aura lieu à la Bibliothèque municipale de St-Léonard, avec l'auteur Hubert Aquin; et le 1er juin, à la Bibliothèque municipale de Longueuil, avec l'écrivain Gilbert Choquette. Renseignements: 484-1887.

La première exposition de bateaux sur l'eau, au Québec, aura lieu à Lachine, du 21 au 24 mai prochains, et plus de quarante exposants participeront à cette manifestation. L'exposition se tiendra dans l'ancien canal Lachine, face à l'hôtel de ville de L'endroit.

Madame Flora MacDonald, députée de Kingston aux Communes, prononcera une conférence, le 20 mai, lors du dîner du club de femmes de carrières libérales et commerciales de Montréal, au Mount Stephen Club. Cet organisme célèbre cette année ses cinquante ans d'existence.

M. André Moreau, docteur en philosophie donnera une conférence intitulée: "Comment faire arriver l'impossible", à 20h, ce soir, à l'Auberge Richelieu, 505 est, rue Sherbrooke. Pour renseignements additionnels: 279-4808.

CE SOIR

La Société d'animation du Jardin et de l'Institut botanique de Montréal présente une conférence publique sur la préparation d'un jardin, à 20h, ce soir, dans l'édifice principal du Jardin botanique. Pour informations additionnelles: 872-2680.

La Société d'astronomie de Montréal présente à 20h, ce soir, à la salle Léon-Provencher du Jardin botanique les films suivants: "C'est écrit dans le roc", "The Unchanged Goddess", "Rendez-vous avec l'ombre", "Terre d'énigmes", "Qu'est-ce que l'espace?"

DEMAIN

La troupe "German Theatre" présente l'Opéra de Quat'sous de Brecht, à 20h30, ce soir, à la salle Moïse de l'université McGill, dans le cadre du festival de théâtre organisé par l'Association du théâtre

multiculturel du Québec. Demain soir, l'Institut canadien du théâtre présentera "La Frappée" de Marc Pilon.

De passage au Canada, du 19 au 23 mai, l'écrivain Martin Gray prononcera une conférence, demain soir, à compter de 20 heures, au Centre national du Mouvement Oupie et Famille, au 426, rue Saint-Sulpice, à Montréal. Sa conférence sera intitulée "Les forces de la vie".

Des collectes de sang auront lieu demain, à la compagnie Sun Life, auditorium, 7e étage, de 9h à midi et de 13h30 à 15h30; à Longueuil, chez George Weston Limitée, 1100, boulevard Marie-Victorin, à la cafétéria, de 9h30 à midi et de 13h30 à 16h; à Trois-Rivières-Ouest, centre commercial du boulevard Royal, de 13h à 21h.

Les centres permanents de la Croix-Rouge à Montréal seront ouverts demain, de 8h30 à 17h30, au 2180 ouest, boulevard Dorchester, et de 13h à 21h, au 3131 est, rue Sherbrooke.

Le public est invité à rencontrer demain, dans le cadre des rencontres "lecteurs-auteurs" organisées à l'occasion de la Foire internationale du livre de Montréal, par les Éditions de l'Homme, Robert Laffont, Marabout et la librairie Bertrand, à la Place Bonaventure (Galerie des boutiques): Cyril Simard, de 14h à 15h30; Suzanne Lapointe, de 15h30 à 16h30; Henri Tranquille, de 16h30 à 17h30.

Demain s'ouvre au Centre culturel de Pointe-Claire, Stewart Hall, 176, Bord-du-Lac, une exposition d'aquarelles de P. Roy Wilson intitulée "Les Belles Vieilles Demeures du Québec". Seront exposées également des photos-couleurs de vieilles églises de bois norvégiennes prêtées par le Consulat de Norvège, ainsi que des costumes et des pièces d'antiquité. Du 29 mai au 5 juin, seront présentés des films norvégiens. Heures d'ouverture des expositions: du mardi au vendredi, de 14h30 à 16h30; les samedis, de 14h à 17h; les lundis et mercredis, de 19h30 à 21h30.

L'équipe SERENA-Montréal tient une soirée d'information sur l'anatomie et la physiologie féminines et

masculines, la méthode symplectométrique, la façon d'observer et d'interpréter les symptômes ovulatoires, demain, à 20h, au CEGEP de Rosemont, 6400, 16e Avenue, local A327. Entrée libre. Pour renseignements additionnels: 254-1897 ou 747-2998.

Un symposium se tient demain et jeudi à l'hôtel Reine-Elizabeth sur les études d'environnement effectuées sur le territoire de la baie James par Environnement Canada, la Société de développement de la Baie James et la Société d'énergie de la Baie James. Quelque 40 scientifiques participeront aux discussions, soit comme conférenciers, soit comme modérateurs.

Mme Mary Tyler, qui a passé cinq ans en prison, sans procès, en Inde, rencontrait les journalistes, hier, pour discuter de la situation des prisonniers politiques en Inde, des sévices et tortures dont ils sont l'objet, de la répression généralisée en Inde depuis la Déclaration de l'état d'urgence, et de la situation politique en général, dans ce pays, depuis 10 ans. Demain, elle sera à la disposition du public intéressé, à compter de 20h, au Pavillon Leacock (Université McGill), chambre 26.

La 48e assemblée annuelle des membres du Bureau d'éthique commerciale aura lieu demain à l'hôtel Windsor, à 11h.

Le directeur adjoint du Musée des beaux-arts de Montréal, M. Leo Rosshandler, donnera une conférence intitulée: "Du sourire au sacrifice: la nouvelle galerie précolombienne", demain, à 12h30, à l'auditorium Maxwell-Cummings du Musée, dans le cadre d'une série de dix conférences sur la collection permanente du Musée qui rouvre ses portes après trois ans de travaux de rénovation et d'agrandissement. Cette série de conférences est organisée par le service éducatif du Musée.

Gropius 7 interprétera demain "Terminus ou la Geste d'amour", oeuvre collective de quatre compositeurs montréalais; Nicolas Desjardins, Jose Evangelista, Claude Frascadore et Alain Lalonde, dans le cadre d'une série de quatre concerts organisés par le service éducatif du Musée des beaux-arts. A 20h30, à l'auditorium Maxwell-Cummings du Musée des beaux-arts.

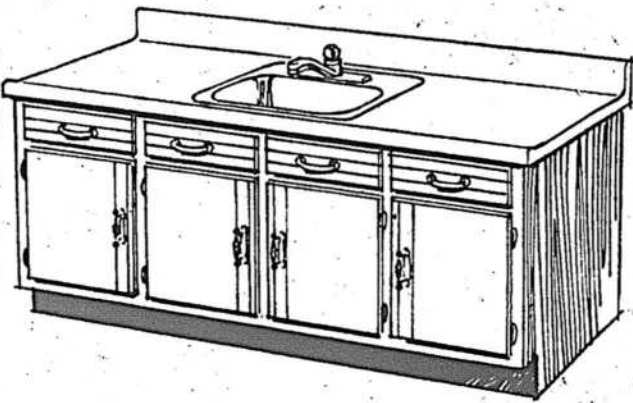
Solde d'entrepôt du Centre de l'armoire de cuisine

OFFRE SPÉCIALE

sur meubles de base avec dessus comptoir, évier en acier inoxydable et robinet à commande unique.

Modèles Orléans: 60" de large seulement \$175.00 72" de large seulement \$186.00

Modèles Cavalier, en chêne: 60" de large seulement \$230.50 72" de large seulement \$241.00



D'AUTRES OFFRES SPÉCIALES

sur meubles de base sans dessus comptoir, sans évier, ni robinet.

Modèles Orléans: 60" — \$85.00 72" — \$96.00

Modèles Cavalier, en chêne: 60" — \$138.50 72" — \$147.00

Payez-empportez. Jusqu'à 65% de rabais sur fins de séries

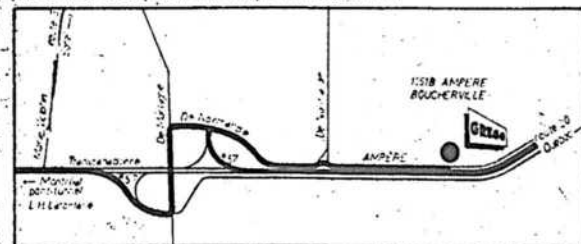
Une offre incroyable sur toutes nos fins de séries et nos imparfaits. Achevez des ensembles complets d'armoires de cuisine, ou des armoires séparées pour la salle de jeu, la salle de bain ou le chalet.

Ce sont d'authentiques armoires GREGG et SCHEIRICH, faites par des ébénistes, avec les meilleurs matériaux. Les armoires sont à l'épreuve des liquides domestiques: eau, jus de fruits et ammoniaque.

Cette vente spéciale aura lieu du 19 mai au 5 juin inclusivement, de 10:00 heures à 5:00 heures les lundi, mardi et mercredi; de 10:00 heures à 9:00 heures les jeudi et vendredi et de 10:00 heures à 5:00 heures le samedi.

Rien ne sera vendu avant les horaires indiqués. Toutes ventes "Payez-empportez"; livraison possible avec léger supplément.

A NOTER: nous nous réservons le droit de limiter le nombre d'armoires par commande et par client. Chaque vente est ferme.



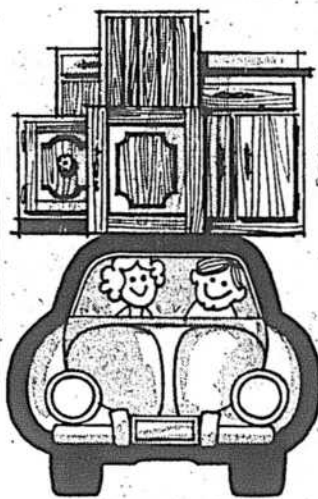
Le Centre de l'Armoire de Cuisine

Profitez de votre passage à notre entrepôt de Boucherville pour visiter nos toutes nouvelles salles de montre et nos nouvelles séries.

Sortie 57 de l'autoroute de Québec 20E. Repérez le panneau Gregg (voir carte). Téléphone: 527-1353.

SPÉCIAL BRICOLEUR

Boutons de porte \$1.00 pièce	Charnières à fermeture automatique \$1.00 la paire	Portes peintes grandeur vanes \$3.00 chacune
-------------------------------	--	--



STIMULA®

Le condom de notre temps. Conçu pour le plaisir du couple grâce à sa texture spéciale.

Searle. Fabricants de Conture* un condom galbé, et de Prime* le condom "traditionnel" de qualité spéciale. Chez votre pharmacien.

SEARLE

La tâche de travail des enseignants

Bienvenue et Charbonneau échangent des "hypothèses"

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Livrant un bilan partiel des quatre rencontres qu'il a eues jusqu'à maintenant avec le ministre de l'Éducation, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a reconnu avoir échangé avec Jean-Bienvenue des "hypothèses" de règlement sur la litigieuse question de la tâche de travail des enseignants.

Toutefois, ces hypothèses ne sont pas rejointes et les douze à quinze heures de discussions "au sommet" n'ont donc abouti à rien de proprement concluant, sinon que le

ministre aurait demandé quelques jours pour consulter tant ses partenaires (les commissions scolaires) que ses collègues du gouvernement, les ministres Garneau et Parent.

Tout en voulant démystifier le caractère "très positif" dont certains ont voulu entourer ces rencontres, le président de la CEQ a cependant précisé qu'il ne voulait pas "être complètement négatif au sujet de ces rencontres". En fait, il s'est contenté d'en qualifier le résultat de "nébuleux", indiquant qu'il aurait préféré que le ministre élargisse les mandats à ses

représentants ce qui n'a pas été le cas.

M. Charbonneau, qui n'est généralement pas tendre à l'égard du gouvernement Bourassa, n'a pas cherché, hier, à lancer quelque épithète que ce soit à l'égard de M. Bienvenue.

On peut donc conclure que ces pourparlers en haut lieu, sans avoir encore abouti à un résultat concret, ont permis des progrès importants dans les discussions. Car quand une partie révèle que des "hypothèses" ont été avancées de part et d'autre, il faut comprendre qu'il

s'agit bel et bien de "compromis". La seule différence, c'est que le compromis n'est pas officiel et que, s'il ne donne pas lieu à un règlement, la partie qui a mis ce compromis de l'avant peut éventuellement le retirer.

Or, tout en demandant officiellement que les négociations reprennent désormais aux tables, M. Charbonneau n'est pas fermé à l'idée de participer éventuellement à une cinquième rencontre avec le ministre de l'Éducation. "Le ministre nous a paru intéressé à de nouvelles rencontres", a dit le président de la CEQ. D'ici là, les parties se sont entendues pour ne pas révéler les détails des hypothèses qu'ils ont échangées.

Relativement à l'aise dans ses fréquentations avec le ministre de l'Éducation, M. Charbonneau a cependant révélé que la CEQ avait décidé de cesser toute collaboration avec les commissaires aux différends scolaires.

"On leur a donné leur chance mais après un mois d'essai, nous croyons qu'il n'est plus opportun de collaborer avec eux. Certains pensaient qu'ils évolueraient vers un rôle de médiateur alors que ce trio ne passe son temps qu'à rédiger des communiqués de presse... C'est une distraction dont il faut se débarrasser le plus vite possible", a dit M. Charbonneau.

C'est le dernier communiqué des trois commissaires

qui a particulièrement soulevé l'ire de la CEQ, celui demandant aux enseignants de céder de reprendre la récupération et de formuler de nouvelles demandes.

La CEQ a incidemment remis aux journalistes un communiqué de sa Fédération des enseignants de cégep, lequel abonde lui aussi dans le sens d'une dénonciation des commissaires mais qui se termine avec cette surprenante conclusion: "Ce n'est ni dans les couloirs des commissaires-enquêteurs, ni dans celles des ministres que la FEC entend négocier. C'est à la table".

Le moins qu'on puisse ajouter, c'est que la FEC ne fait pas par exprès pour encourager les pourparlers

entre MM. Charbonneau et Bienvenue.

Les notes des élèves

D'autre part, M. Charbonneau a confirmé hier que sa centrale avait décidé de ne pas retenir les notes des élèves au niveau élémentaire et secondaire, à titre de moyen de pression dans le cadre des négociations, "pour ne pas pénaliser les élèves".

Dans les cégeps, il a cependant été décidé de retenir un tel moyen de pression. "La situation est différente", s'est contenté de dire M. Charbonneau.

Les autres négociations

Quant aux négociations aux autres tables, elles n'ont pas parlé à divers niveaux.

Ainsi, les employés du soutien des commissions scolaires affiliés à la CSN et à la FTQ ont présenté une version consolidée de leurs demandes.

La FNEQ, une fédération affiliée à la CSN qui représente la majorité des enseignants de cégeps, s'est vu présenter hier après-midi une "hypothèse" de proposition sur les conditions monétaires de la récupération et devait recevoir en soirée une autre "hypothèse" portant singulièrement sur la tâche de travail, la question la plus litigieuse dans les négociations à ce niveau.

Les pourparlers n'ont pas repris hier aux affaires sociales mais devaient reprendre aujourd'hui.

Un détenteur de billet poursuit Loto-Perfecta pour \$68,840

Un résident de Saint-Léonard, qui avait parié \$40 sur une combinaison qu'il croyait justement gagnante, le 9 janvier dernier, à Loto-Perfecta, a inscrit une poursuite de \$68,840 contre cet organisme, hier.

M. Roland Masson, un camionneur, soutient qu'on ne veut pas lui payer cette somme, qui représente quarante fois celle de \$1,721 rapportée par la combinaison 8-7-2-5 qui avait gagné la course, ce soir-là, à Blue Bonnets.

Le requérant dit avoir acheté son billet au restaurant Gustini, au 6657, de la rue Paul-Émile-Lamarche, le 4 janvier.

Les dirigeants de Loto-Perfecta refuseraient de lui remettre la somme précitée parce qu'ils soutiennent n'avoir jamais reçu la partie

"A" du billet qu'il a acquis. Il a pour sa part soumis comme preuve de son achat la partie "B" de ce même billet.

CONSULTEZ
"CARRIÈRES ET PROFESSIONS"
ANNONCÉES
TOUS LES JOURS DANS



la presse

LES FEMMES C'EST PAS PAREIL

par Lysiane Gagnon



"Les femmes c'est pas pareil", l'excellente série d'articles de Lysiane Gagnon, vous est maintenant offerte en brochure de 36 pages, format magazine (8 1/2" x 11"). La situation de la Femme dans la Fonction publique québécoise.

"Elles sont là pour faire les tâches les plus humbles, les plus routinières et les plus mal payées".

Nous vous offrons cette brochure illustrée de nombreuses photos pour la modique somme de \$1.00, frais de port inclus.

Pour recevoir cette brochure, Les femmes c'est pas pareil... remplissez le coupon ci-contre en l'accompagnant d'un chèque ou d'un mandat-poste (\$1.00 l'exemplaire) au nom de La Presse, Ltée.

Pour toute commande de plus de 25 exemplaires, prière de communiquer avec le Centre de Documentation de La Presse, 285-7007 ou 285-6978.

la presse

Centre de Documentation de La Presse
LES FEMMES C'EST PAS PAREIL...
7, rue Saint-Jacques, C.P. 4200
Succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

Veillez m'expédier exemplaire(s) de la brochure Les femmes c'est pas pareil...

Ci-joint \$ (\$1.00 l'exemplaire, frais de port inclus).

EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

NOM

ADRESSE

VILLE

INDIQUEZ LE NOMBRE DE BROCHURES SUR L'ENVELOPPE.

la Baie
D'HUDSON

Le Brésil
à vos pieds!

avec ces sandales d'été

L'été est de retour... la canicule aussi. Cette année, laissez vos pieds respirer à l'aide de sandales confortables et aérées. Importées du Brésil, elles ont été conçues pour la chaleur et le soleil des tropiques. Faites de cuir souple, elles ont un petit cachet sud-américain. A la ville ou dans la savane, vous marcherez à l'aise grâce à leur excellente construction et à leurs talons bas. Choix de 3 modèles. Pointures 5 1/2-10.

A. Sandales à courroie "T". Choix de 2 modèles. Achats au magasin, centre-ville seulement.

B. Modèle 5 courroies. Tons havane ou rouille.

C. Modèle à lanières. Tons blanc ou havane.



seulement

12.99
la paire

Téléphoner à 842-6261, sauf avis contraire. Chaussures pour dames, rayon 271, au troisième, centre-ville, Place Vertu, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard sauf avis contraire.

Félicitations à l'équipe des Canadiens!
'sont pas "battables"!

Demandez-nous n'importe quoi
ou presque

7 magasins à Montréal et en banlieue: CENTRE VILLE • PLACE VERTU • PLACE VERRILLLES • CENTRE LAVAL • DORVAL • ROCKLAND • BOULEVARD Téléphone: 842-6261 ou 842-6262 (24 heures)
HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU MERCREDI, DE 9H30 À 18H. LES JEUDI ET VENDREDI, DE 9H30 À 21H. LE SAMEDI, DE 9H À 17H.



par Yves Létourneau
(collaboration spéciale)

Pourquoi rester dans la galère?

En jasant avec Jean Béliveau, il y a quelques semaines, j'ai appris une chose qui m'a étonné. Nous parlions de la possibilité de regrouper un jour, en une seule ligue, les meilleures concessions de hockey. En un mot de la fusion de l'Association Mondiale et de la Ligue Nationale.

Nous savons maintenant que la chose n'est plus possible avant quatre ans: l'Association des joueurs de la Ligue Nationale a obtenu la garantie écrite que les deux ligues ne pourraient fusionner avant la fin de la présente convention collective, qui est en vigueur jusqu'en 1980.

Mais à l'époque, ce que je ne savais pas, c'est que la ville de Québec n'a jamais demandé une concession à la Ligue Nationale. Aucun groupe de Québec n'a osé, à quelque moment que ce soit, faire une demande de concession aux dirigeants du circuit Campbell. Étonnant, n'est-ce pas?

Certaines villes américaines en ont fait la demande officielle, et devant la lenteur de la Ligue Nationale à leur rendre réponse, elles se sont découragées et ont sauté sur l'occasion d'entrer dans les rangs sélects de l'Association Mondiale. Mais Québec, jamais.

Et Jean Béliveau m'affirmait mordicus que c'était la pure vérité.

Il n'est donc pas étonnant que la ville de Québec soit embarquée dans la galère "Mondiale", cette ligue de "broche à foie", comme les dirigeants des Nordiques eux-mêmes se plaisent à l'appeler. Pas étonnant qu'ils soient obligés de faire campagne pour se débarrasser du vice-président "Incompétent", Bud Polle, et du président "bouffon", Ben Hatskin.

Pas étonnant que Marc Tardif soit obligé de prendre sur lui-même de faire campagne pour bannir la brutalité de l'Association Mondiale. Alors qu'il a à peine la force suffisante de sortir de la maison pour "faire un tour en ville".

Ça doit quand même être inquiétant d'être à l'Association s'émiettant jour après jour; de voir toutes ces concessions, plongées dans le rouge vif, incapables d'obtenir des crédits supplémentaires auprès des banques. Ça doit être inquiétant de savoir qu'on est la "vache à lait" de la ligue et d'avoir à avouer qu'on "fait rire de soi" depuis le début.

Non seulement ça doit être inquiétant, mais ça doit donner le goût de "foutre en l'air" cette entreprise de faillite et de faire affaire avec des gens sérieux.

Et c'est là où je veux en venir. Pourquoi un groupe de la ville de Québec ne demande-t-il pas une concession à la Ligue Nationale? Les Nordiques n'ont qu'à déclarer faillite. Tous leurs joueurs deviennent agents libres. Ils signent avec le groupe qui réussit à obtenir d'ailleurs la concession des Seals de la Californie. La Ligue Nationale ne sait plus que faire de cette concession.

Les meilleurs joueurs des Seals (une excellente jeune équipe prometteuse) combinés avec les meilleurs éléments des Nordiques faillies feraient un club remarquable.

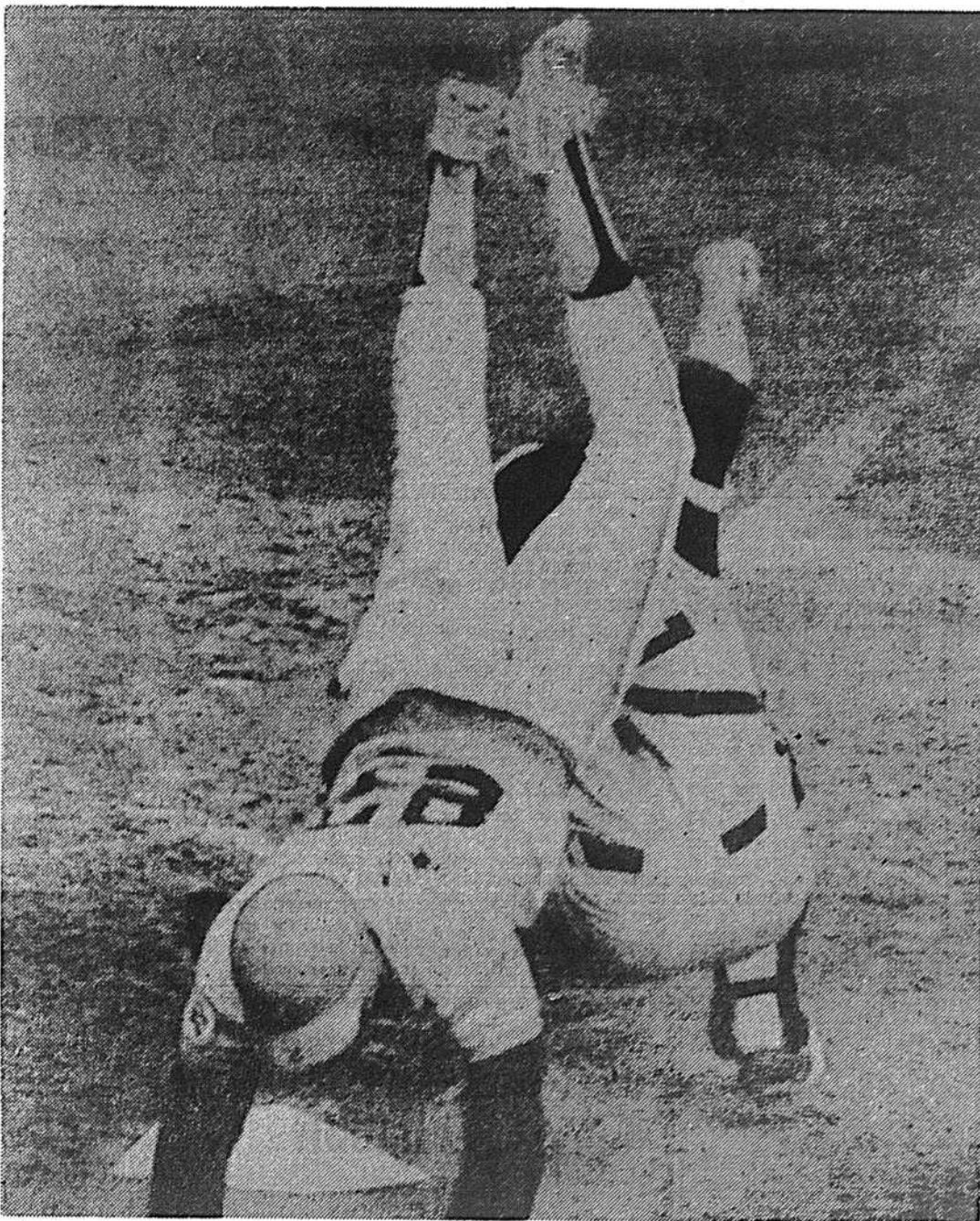
Et alors, plus besoin de s'inquiéter d'obtenir que la ville bâtisse un nouvel arène de 16,000 sièges. Ça passerait au Conseil de ville comme une lettre à la poste.

C'est un beau rêve, n'est-ce pas? Bien plus agréable à caresser que le cauchemar de la Ligue Mondiale, en tout cas.

Il faut bien se l'avouer, c'est de la pure aberration pour les Nordiques de s'obstiner à garder en vie un circuit moribond; d'avoir en plus à se battre contre l'administration; de risquer la vie des meilleurs joueurs qui sont soumis aux assauts des "babouins" des autres équipes.

Pourquoi ne pas sauter sur l'occasion du déficit de \$100,000 s'ajoutant à celui d'un demi-million de l'an dernier, pour faire un dernier plaid de nez à la minable Association du petit Gary Davidson? Pourquoi ne pas faire une "première" démarche pour entrer dans la Ligue Nationale?

La Ville de Québec aurait le support de toute la province. Et nous accueillerions à bras ouverts les "Québécois" au Forum de Montréal... Ça nous changerait des Scouts de Kansas City.



Bob Watson, des Astros de Houston, ne croit pas à la glissade conventionnelle sur les fesses. Il préconise plutôt le plongeon, une technique qui lui réussit mieux.

Messersmith gagne pour la première fois cette saison

Catfish Hunter perd son sang-froid et engueule son "boss"

Catfish Hunter, le lanceur à 3,5 millions des Yankees de New York est reconnu pour être un monsieur bien élevé. Hier il a mis la hache dans sa bonne réputation à coups d'exclamations qui frisent l'irrévérence. Catfish Hunter était en beau maudit contre son "boss" George Steinbrenner.

La douloureuse histoire remonte à vendredi dernier. La chicane a pogné entre les deux "gentlemen" quand Catfish Hunter a pris quelques heures de sa journée, pour aller enregistrer un commercial pour la tvi. Il lançait le même soir. Il a perdu. Le lendemain matin Hunter s'est réveillé en

toussant tout comme les petits oiseaux le font aussi à New York. Il était quand même de bonne humeur, jusqu'à ce qu'il eût mis la main sur la gazette du jour, qui faisait état des déclarations d'un des principaux actionnaires de l'équipe au sujet de son comportement de la veille. Le gros bonnet en question fustigeait Hunter en racontant qu'il ne devrait pas s'occuper d'autre chose que de baseball les jours où il est désigné comme lanceur débutant.

Pas plus tard qu'hier Hunter répondait par la bouche de ses canons qui ont explosé quelque part dans le New

York Times. Hunter fustigeait à son tour Steinbrenner en déclarant qu'il se disait outré de la façon dont le principal actionnaire des Yankees avait traité l'affaire: "S'il pense qu'il va commencer à nous dire quoi faire et quand faire quoi... a-t-il commencé par déclaré. Un coup parti pour quoi est-ce qu'il ne nous loue pas un appartement à New York avec un chien de garde à la porte. Comme ça il pourrait toujours nous avoir à l'œil".

"Pourquoi ne me parle-t-il pas à moi comme du monde plutôt que de bavasser à tort et à travers" a-t-il ajouté.

Ça n'empêche pas qu'il y a quand même eu du baseball hier.

C'est justement hier que l'artilleur Andy Messersmith a remporté sa première victoire de la saison en limitant les Astros de Houston à 7 coups sûrs pour conduire les Braves d'Atlanta à une victoire de 3-2. Messersmith qui avait signé un contrat d'un million avec les Braves après que plusieurs équipes eurent essayé de mettre le grappin dessus, avaient déjà quatre défaites contre aucune victoire jusqu'à hier.

Ailleurs, dans la Nationale, les Pirates de Pittsburgh ont vaincu St-Louis 2-1 grâce à un circuit de Bill Robinson.

A Los Angeles Ken Griffey a fait produire trois points à l'aide d'un simple et d'un triple pour conduire les Reds de Cincinnati à une victoire de 5-3 sur les Dodgers.

Malgré le Québec!

Vote de confiance à Jean-Paul Baert

(Toronto PC) — Les délégués des provinces à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne d'athlétisme ont voté à 13 contre huit en faveur d'une proposition visant à retenir les services des deux entraîneurs nationaux Paul Poce et Jean-Paul Baert.

La question du salaire de \$33,000 à verser pour rémunérer les deux entraîneurs n'a toutefois pas été réglée. On ne saura qu'après le 30 juin si la somme sera défrayée par les fédérations alors que leurs membres seront appelés à se prononcer sur la question.

Poce, l'entraîneur des coureurs de fond, et Baert, celui des lanceurs, avaient appris en décembre dernier que leurs contrats ne seraient pas renouvelés après le 1er août, date de leur expiration qui coïncide avec la journée de clôture des olympiques.

La fondation Sport O'Keefe s'était occupée de rémunérer Poce tandis que Sport Canada avait endossé le contrat de Jean-Paul Baert. Baert, qui était présent à l'assemblée, s'est déclaré optimiste quant aux possibilités de poursuivre le boulot qu'il a entrepris avec les athlètes canadiens: "Je suis content que les provinces m'aient accordé un vote de confiance, a déclaré l'entraîneur d'origine française. Même si les provinces ne s'entendent pas pour défrayer les salaires je suis convaincu que des compagnies privées viendront à la rescousse.

"Je ne peux tout simplement pas croire que ce sport tombera pour

une question de \$33,000. Si ces fonds ne sont pas trouvés et que la structure technique de la fédération se détériore, l'athlétisme reculera de dix ans au Canada", a-t-il ajouté.

La fédération d'athlétisme a mis sur pieds une campagne visant à recueillir suffisamment d'argent pour que le programme d'athlétisme ne subisse pas de changements majeurs. La présidente de la fédération Diane Clément, a confié que les efforts dans le but de recueillir des fonds seront désormais dirigés vers les grandes compagnies: "Nous avons un produit commercialement viable à offrir et nous espérons qu'après les Jeux olympiques les compagnies seront intéressées à s'associer à notre sport" a-t-elle expliqué.

Parmi les provinces qui ont voté contre le rengagement des deux entraîneurs en raison de problèmes financiers déjà lourds à porter, on retrouve la Nouvelle-Écosse, l'Alberta, l'Île du Prince Édouard et le Québec (!!!).

Bob Carver le président de la Fédération de l'Alberta a ainsi justifié le geste de l'organisme qu'il dirige: "Nous n'avons que 500 athlètes actifs en Alberta et nous n'avons pas de fonds supplémentaires à offrir pour supporter les entraîneurs. Plusieurs des petites provinces ne voient même pas l'ombre de ces entraîneurs parce qu'elles n'abritent pas des athlètes capables d'offrir un rendement de calibre international" a-t-il conclu.

Haltérophilie

Ça "jouera dur" à Vancouver!

QUÉBEC (PC) — Une sévère confrontation marquera la réunion annuelle de la Fédération canadienne d'Haltérophilie, qui se tiendra à Vancouver en fin de semaine prochaine.

Appuyée par les fédérations de quatre autres provinces, la Fédération du Québec entend y dénoncer la Fédération canadienne, dont l'attitude "risque d'altérer la performance des haltérophiles canadiens qui participeront aux Jeux de Montréal, en juillet prochain". Lors d'une entrevue, le directeur technique de la Fédération d'haltérophilie du Québec, M. Claude Ranger, a soutenu que de nombreux faits survenus au cours de la dernière année "légionnent du manque d'intérêt de l'organisme canadien face au développement de cette discipline au pays".

"A la veille des Jeux olympiques, alors que le Canada a de fortes chances de remporter des médailles, l'administration de la Fédération canadienne se caractérise par une absence de politique et une incohérence totale au niveau des programmes", a dit M. Ranger.

La Fédération québécoise possède au moins une dizaine de griefs contre l'organisme canadien, dont plusieurs impliquent des haltérophiles québécois susceptibles d'être des médaillés aux Jeux de Montréal.

On reproche notamment à la Fédération canadienne:

— d'avoir retardé de neuf mois le remboursement des frais de transport des athlètes québécois aux championnats canadiens;

— d'avoir suspendu pour cinq mois le recordman canadien Pierre Saint-Jean, un Québécois. Le prétexte: un retard de deux jours au camp d'entraînement national;

— d'avoir suspendu pour quatre mois un autre Québécois, Yves Carignan, gagnant d'une médaille d'argent aux Jeux du Commonwealth. Il n'au-

rait pas effectué certaines épreuves jugées obligatoires;

— d'avoir suspendu pour un an un officiel québécois, Philippe Hedrich, qui avait critiqué la Fédération canadienne;

— d'avoir refusé un délégué du Québec à l'assemblée annuelle, quoique le règlement accorde aux fédérations provinciales le choix de leur propre délégué;

— d'avoir accepté seulement 13 Québécois aux Championnats canadiens, en fin de mai 1976. Pourtant 22 Québécois sont de calibre national;

— d'avoir convoqué, 15 jours avant les olympiques de juillet prochain, un camp d'entraînement spécial qui briserait le rythme d'entraînement des haltérophiles canadiens.

Gouvernement

La Fédération québécoise d'haltérophilie entend vider toutes ces questions lors de la réunion annuelle qui sera tenue à Vancouver, en fin de semaine.

Entretiens, la Fédération québécoise a prévenu Mission-Québec '76 de ses problèmes, invitant par là le Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports et le ministre responsable, M. Paul Phaneuf, à s'en mêler.

L'organisme gouvernemental Mission-Québec '76 a évalué à cinq pour cent le taux de discrimination envers les Québécois dans le choix des athlètes canadiens pour les Jeux olympiques de Montréal.

Quant au député de Lafontaine à l'Assemblée nationale du Québec, M. Marcel Léger, il a dénoncé mercredi dernier, devant une commission parlementaire, les dirigeants de fédérations canadiennes qui, "comme celle de l'haltérophilie, ont des attitudes, je ne dirai pas racistes, mais anti-québécoises, qui affectent directement les athlètes québécois".

Diana et le hockey

NEW HYDE PARK (AP) — Diana Ovberg, une petite, bonne femme de 13 ans à peine est maniaque du hockey. A un point tel que les petits gars qui se sont inscrits à l'école de hockey Bill Chadwick auront l'occasion de voir cet été de quel bois elle se chauffe, à moins que le directeur de l'école en question ne décide d'envoyer la requérante dans une autre école spécialisée dans l'art de montrer le hockey aux petites filles seulement. Sa maman explique que Diana a

commencé à raffoler du hockey à un moment donné cet hiver alors qu'elle assistait à un match de l'équipe pour laquelle son frère évoluait. Tout a commencé quand Ti-Paul, son frère, décida de laisser tomber les cours de hockey auxquels il était inscrit. La petite insistait pour remplacer son frère et bien que sa maman lui eût fortement suggéré de plutôt pratiquer le patinage artistique, elle n'a rien voulu savoir. Elle a pris goût à ce sport.

Repêchage des joueurs juniors

Peter Marsh des Castors second choix de l'AMH!

TORONTO (PC) — Blair Chapman, qui portait cette saison les couleurs des Balles de Saskatoon de la ligue junior de l'Ouest, a vu son nom inscrit en tête de liste lors de la première tranche du repêchage amateur de l'Association Mondiale de hockey.

Agé de 19 ans, Chapman a marqué la bagatelle de 71 buts la saison dernière et ce sont les Oilers de Edmonton qui ont mis le grappin dessus. Edmonton avait obtenu le premier choix parce que les Toros de Toronto avaient perdu le leur à la suite d'une irrégularité commise l'année dernière. Les Toros avaient alors repêché un joueur qui n'avait pas terminé son stage chez les Juniors. Les Whalers de la Nouvelle-Angleterre et les Aeros de Houston figuraient parmi les autres équipes, délinquantes qui ont subi un sort identique.

Les Oilers n'ont pas hésité à choisir

Chapman. Et ils n'ont eu qu'à donner un coup de fil pour que le jeune prodige puisse éventuellement devenir leur propriété. Cette séance de repêchage se déroule en effet à coups de téléphone et on a terminé hier les cinq premières rondes. Tout le monde rattrachait hier en fin de journée et ce n'est que le 26 mai qu'on recommencera à jouer de l'index alors que cinq autres rondes sont prévues.

Peter Marsh des Castors de Sherbrooke a été le deuxième joueur à être repêché. Ce sont les Stingers de Cincinnati qui ont acquis les droits de négociation avec le grand aileron droit qui a terminé son stage chez les juniors avec une saison de 75 buts et 81 assistances. Il s'agit là du plus haut total pour un finissant de la Ligue junior majeure du Québec.

C'est un autre porte-couleur de cette ligue qui a ensuite été sélectionné.

Glen Sharpley, des Festivals de Hull a été acquis par les Crusaders de Cleveland. Robert Simpson, un coéquipier de Peter Marsh à Sherbrooke a été le quatrième choix, réclamé par les Racers d'Indianapolis.

Plusieurs joueurs européens ont été choisis au 10e rang à la suite d'un échange avec les Nordiques de Québec, ont arrêté leur choix sur le Suédois Bjorn Johanson. En tout quatre Suédois et deux Finlandais ont été repêchés au cours de cinq premières rondes.

Parmi les autres joueurs évoluant dans la Ligue junior majeure du Québec qui ont été repêchés on retrouve les noms de Donald Lemieux des Draveurs de Trois-Rivières, Maurice Barrette des Remparts de Québec ainsi que Jean Gagnon, Yvon Vautour du National de Laval et Garth MacGuigan du Junior de Montréal.

La finale de l'AMH

Pas mort le vieux!

(Houston UPI) Les Whalers de la Nouvelle Angleterre sont tout fiers d'avoir résisté si opiniâtement à la puissance des Aeros de Houston qui ont dû dépenser tout leur petit change pour accéder à la grande finale de l'AMH, qui commence jeudi contre les Jets de Winnipeg. Mais si les Aeros sont sortis de leur dernière série épuisés, les Jets de Winnipeg sont, eux, frais et dispos.

L'ailier droit Don Larway, des Aeros résumait hier la situation: "Je savais, lorsque les Whalers nous ont battus lors du premier match, que la série serait longue. J'espère bien que les Jets de Winnipeg ne seront pas aussi difficiles à traverser."

Les Aeros sont fatigués, mais... Mais le père Gordie est là et s'il a perdu un peu de ses jeunes ar-

deurs, il a toutefois continué à progresser en sagesse. Gordie Howe prend ça "cool" et son sang-froid pourrait être utile aux Aeros dans leur poursuite éfrénée de la fameuse Coupe Avco. Howe a commenté la performance des siens en ces termes: "Nous avons un certain relâchement face aux Whalers mais c'est dans la nature humaine que d'avoir un petit "down" de temps en temps. J'ai déjà vu plusieurs athlètes qui se sont laissés aller, un peu comme le golfier qui détient six coups d'avance à sa dernière ronde. Mais les vrais champions se relèvent toujours à temps. Dimanche nous avons joué toute une partie" a-t-il terminé.

Ralph Backstrom commentait pour sa part la tenue de Gordie Howe au cours du match décisif d'avant hier: "Le vieux a joué toute une partie."



Au-dessous de la frise de saucissons de sa boucherie, Ted Kwiatkowski, à droite, et son fils aîné Ted sourient pour une raison qui en vaut vraiment la peine: \$1 million vient de leur tomber du ciel, dimanche soir, leur numéro chanceux ayant été tiré à la Loterie olympique.

"Un tel gain a de quoi rendre fou!"

par la Presse Canadienne

Les plus veinards du tirage de dimanche soir à la Loterie olympique ont été Ted et Connie Kwiatkowski, de Hamilton, qui partagent entre eux \$1,010,000.

M. Kwiatkowski, âgé de 55 ans, dirige une boucherie où, incidemment l'on distribue des billets de loterie. Ainsi, il a vendu à sa femme un billet qui gagne \$1 million, et à titre de vendeur il reçoit une prime de \$10,000.

Père de sept enfants, M. Kwiatkowski dit que cette bonne fortune qui lui tombe du ciel ne changera pas son genre de vie ni celui de sa femme. Même si madame a pris une journée de congé au magasin de son mari, où elle travaille habituellement, M. Kwiatkowski a affirmé qu'il ne comptait pas voir sa femme quitter définitivement son travail. Les loisirs, ça vous tue, dit-il. Il vaut mieux travailler.

L'un des enfants des Kwiatkowski, Ted, âgé de 24 ans, de Stoney Creek, Ontario, a néanmoins déclaré qu'un tel gain avait de quoi "rendre fou".

Deux groupes de 10 personnes, un à Windsor et un à Ottawa, partageront d'autres gains de \$1 million.

A Ottawa, huit hommes et deux femmes qui font des travaux de ménage pour le gouvernement fédéral, en ap-

prenant que leur numéro avait été tiré par l'ordinateur, ont décidé de garder l'anonymat. Leur surintendant a révélé que plusieurs membres du groupe ont fêté jusqu'aux petites heures de la nuit de dimanche à lundi, et que seuls deux membres du groupe sur 10 se sont montrés au travail, lundi matin.

A Windsor c'est un autre groupe de dix personnes qui se partageront \$1 million. Huit sont employés d'Union Gas, et tous étaient au travail lundi. Les deux autres dirigent leur propre commerce.

Gary Burnham, l'un des dix, a déclaré: "On ne fera pas beaucoup de travail aujourd'hui. On a examiné le billet dix fois, mais maintenant il est en sécurité à la banque."

A Calgary, John Garrett, 28 ans, célibataire, a dit qu'il n'avait pas encore décidé de l'emploi qu'il ferait des \$100,000 qu'il vient de gagner. "On va laisser les choses se calmer durant quelques jours", a-t-il déclaré. Mais en commentaire, il a ajouté qu'il aurait préféré que son billet ait fait partie de la série B plutôt que C. Dans la série B, il aurait valu \$1 million.

A Carleton Place, Terre-Neuve, Basil Kennedy organise une fête pour brûler l'hypothèque qui grève sa maison, maintenant qu'il a gagné \$500,000.

Il détenait le billet avec 14 compagnons de travail à l'Hydro de Terre-Neuve. Mais les autres bénéficiaires ont tenu à garder l'anonymat.

Trois familles de Nouvelle-Écosse partageront un prix de \$50,000. Malcolm Greenlaw, de Tivert, comté

Digby, son fils Rodney, de Halifax, et son gendre, Louis Frost, de Little River, détenaient chacun une part du billet.

Une chose que M. Greenlaw a promis de faire, c'est de se procurer encore plus de billets pour le prochain tirage.

Cinq cents pharmaciens ne vendront que des produits pharmaceutiques

QUEBEC (PC) — Environ la moitié des quelque 1,100 membres de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) ont décidé de retirer des tablettes de leurs établissements les produits considérés comme non pharmaceutiques par les autorités gouvernementales.

C'est ce qu'a révélé le président de l'Association, M. Yves Comtois, à l'issue d'une tournée provinciale des établissements pharmaceutiques.

Selon M. Comtois, seulement 25 à 30 pour cent des pharmaciens propriétaires continueront de vendre ces produits, tels bas de nylon, cartes de souhaits, journaux, revues, chocolat, etc., tout en se conformant à la nouvelle réglementation qui prévoit l'installation d'écrans pour séparer les produits pharmaceutiques des autres marchandises.

M. Comtois s'est toutefois dit confiant que tous les pharmaciens qui auront dé-

cidé de conserver des produits non pharmaceutiques dans leurs établissements se-

ront conformés aux exigences du gouvernement d'ici quelques mois.

C'est bon d'investir chez nous

Obligations d'épargne du Québec

C'est une valeur sûre

10% pour chacune des deux premières années

et 9% par année pour les 3e, 4e et 5e années

Ministère des Finances

En 1975, des hausses moyennes de 8.5% des loyers au Québec

par Claude-V. MARSOLAIS

En 1975, la Régie des loyers a consenti des hausses moyennes de 8.5 pour cent des loyers au Québec alors que les propriétaires exigeaient de leurs locataires des augmentations moyennes de 18.3 pour cent.

C'est ce qu'a révélé hier le président de la Commission des loyers, le juge Bernard Desjarlais, à l'occasion du lancement d'un premier recueil de jurisprudence concernant les décisions rendues par l'organisme.

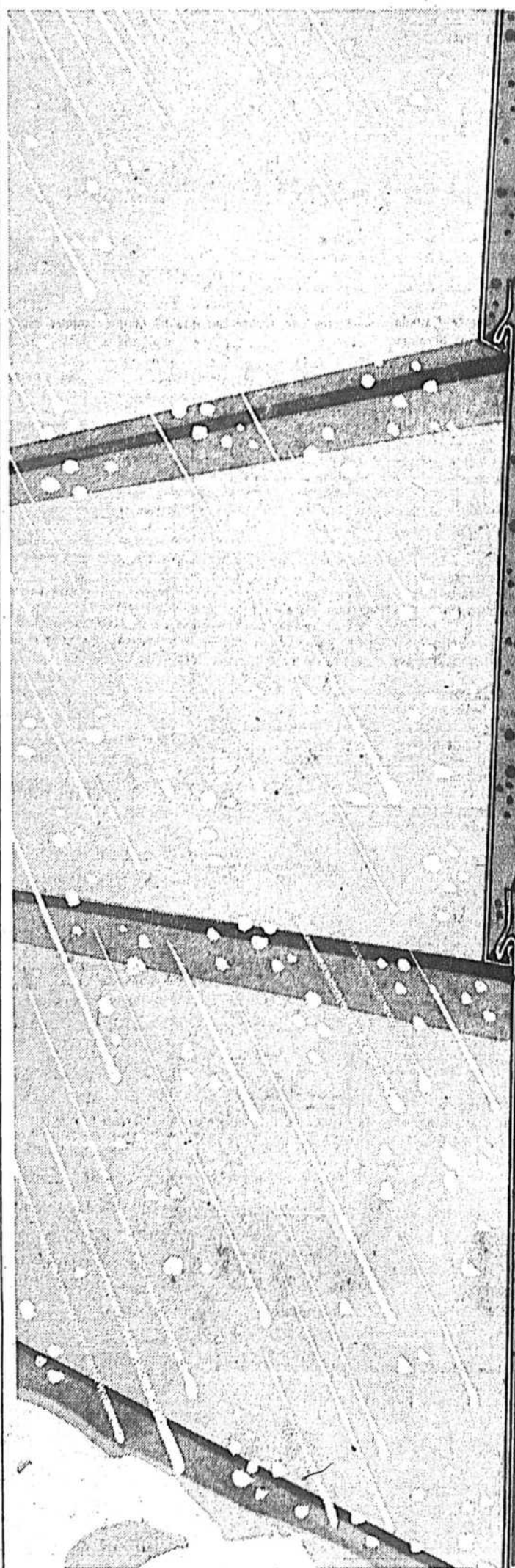
Ce recueil devrait être une aide précieuse aux locataires et aux conseillers juridiques qui désirent recourir aux services de la Régie des loyers dans des cas d'augmentations de loyer, d'évictions de logements, de prolongations de bail, de réductions de loyer, etc... Ce recueil est en vente au prix de \$5 dans tous les points de

vente de l'Éditeur officiel du Québec.

En 1975, la Régie a entendu 41,482 auditions dans l'ensemble du Québec et elle s'attend à ce que ce nombre soit porté à 54,164 en 1976.

"Ce nombre accru d'auditions auprès de la Commission des loyers nous a incités à publier notre premier recueil de jurisprudence", a signalé le juge Desjarlais en précisant que l'ouvrage rapportait les décisions des commissaires pour les années 1974 et 1975 de même que certaines décisions des administrateurs.

Le ministre de la Justice, M. Gérard-D. Lévesque, qui était présent à la cérémonie a noté que la publication d'un tel ouvrage était la marque des institutions permanentes, faisant allusion au fait que le mandat de la Régie était reconduit d'année en année depuis 1951.



Le revêtement d'aluminium Climatic, le beau moyen de conserver l'énergie.

Tous les revêtements d'aluminium rehaussent l'apparence d'une maison et réduisent les frais d'entretien. Mais un seul protège efficacement votre maison contre le froid en même temps qu'il l'embellit: Climatic, le revêtement d'aluminium conçu pour nos climats.

Chaque panneau est d'abord recouvert de deux couches d'email cuit. Au dos de chaque panneau, on vaporise ensuite une épaisse couche de mousse de polyuréthane, le meilleur isolant qui ait jamais été conçu. Le polyuréthane est constitué de milliers de petites bulles hermétiques qui piègent l'air et réduisent de façon radicale le passage de la chaleur et du froid.

En recouvrant votre maison avec le revêtement Climatic, non seulement vous la protégez et l'embellissez, mais vous réalisez des économies de chauffage pouvant atteindre 20%. Et le revêtement Climatic vous est offert dans une vaste gamme de couleurs à la mode. Intéressé? Cherchez dans les pages jaunes le nom du marchand Hunter Douglas le plus près de chez vous. Il vous donnera plus de renseignements au sujet du revêtement d'aluminium Climatic, le beau moyen de conserver l'énergie. Ou encore, écrivez-nous!



Marque déposée au Canada

J'aimerais recevoir plus de renseignements au sujet du revêtement d'aluminium Climatic, le beau moyen de conserver l'énergie.

NOM _____

ADRESSE _____

Postez à:

Ⓢ Hunter Douglas Canada Limitée, 2501 route Transcanadienne, Pointe-Claire, (Québec) H9R 1B3, Tél.: (514) 695-1020

THE MONTREAL CHILDREN'S HOSPITAL

2300, rue Tupper
Montréal

ASSEMBLÉE D'INFORMATION PUBLIQUE

Amphithéâtre

le dimanche 23 mai - 12 h 30

L'élection de deux personnes représentant les parents dans le conseil d'administration qui devait avoir lieu à la suite de cette assemblée est annulée; MADAME INGER SLATER et MONSIEUR THOS. G.M. McDADE sont élus par acclamation.

performances

Les Oblats
veulent vendre
Le Droit

Les Père Oblats veulent cesser d'assumer le contrôle financier du journal Le Droit, d'Ottawa, a indiqué hier le Père Gilles Cabazon, un porte-parole de l'ordre. Prenant la parole lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie Le Droit Ltée, le Père Cabazon a précisé que l'avenir du journal reposait beaucoup plus sur la responsabilité collective de ses lecteurs, employés et amis que sur les épaules d'une organisation religieuse dans l'incapacité d'assurer sa survie. Le Père Cabazon a suggéré que l'ordre religieux vende les 79 pour cent des actions qu'il détient à un investisseur ou que le journal devienne une coopérative ou soit la propriété d'une fondation privée.

XXX

La société Canadian Pacific Hotels s'installe dans les Antilles. Toutefois cette première incursion de la compagnie canadienne dans les îles ensoleillées se fera en tant que gérant et non propriétaire. CP Hotels vient de signer un contrat de 15 ans avec la société Hotelmij "El Curaçao" N.V. pour la gérance d'un hôtel de 258 chambres dans l'île de Curaçao, dans les Caraïbes. La compagnie n'a pas encore indiqué à quelle date elle prendra charge de l'hôtel mais aux termes du contrat, Hotelmij dépensera \$1 million en trois ans pour améliorer le site. L'établissement est actuellement administré par l'Inter-Continental Hotels.

XXX

Eastern Airlines rapporte un sommet sans précédent pour le nombre de passagers transportés en un mois au départ de l'aéroport de Dorval, à Montréal. Cette performance traduit une augmentation de 28,2 pour cent sur le nombre de passagers transportés durant le même mois de l'année précédente.

Le fait que les deux fêtes de Pâques (chrétienne et juive) aient tombé en avril, a contribué à élever le trafic, mais la direction d'Eastern confirme que le mois d'avril dernier aurait été de toutes manières le plus achalandé même sans ce trafic des fêtes.

L'ensemble des opérations d'Eastern a montré une augmentation de 18,2 pour cent en avril, soit 1,8 milliard de passagers milles parcourus.

XXX

Les caméras à développement instantané deviennent de plus en plus populaires auprès des fabricants d'appareils photographiques. Alors que Polaroid et Kodak sont actuellement en guerre sur les droits de production, les Japonais décident de se jeter dans la lutte. Fuji Photo Film Co. Ltd. vient d'annoncer qu'elle était elle aussi à mettre au point un appareil à développement instantané et un film instantané. Un autre fabricant d'appareils photographiques, Konishiroku Photo Industry Co. Ltd., poursuit également la recherche en ce sens. Les rumeurs veulent que les deux fabricants japonais décident de lancer leurs appareils sur le marché dès l'automne.

XXX

LES ENTREPRISES américaines quel que 9,46 milliards de dollars 23 p. cent de plus que l'année dernière (7,69 milliards) indique une étude publiée par la firme McGraw Hill.

Ces dépenses représentent environ 7,5 p. cent du total de 127 milliards de dollars que les entreprises américaines, selon une récente estimation de McGraw Hill, prévoient d'investir cette année.

Les secteurs où les investissements antipollution seront les plus importants en 1976 aux Etats-Unis seront les suivants: production d'électricité (2,47 milliards), industrie pétrolière (1,3 milliard), industrie chimique, sidérurgie, métaux non ferreux et papier.

Les industriels entrent
l'été avec pessimisme

par Jean POULAIN

En trois mois, l'optimisme a considérablement baissé chez les fabricants canadiens de biens durables, même si les mises en chantier de logements auxquelles on relie leur performance ont été très élevées.

Une enquête trimestrielle de Statistique Canada montre que le nombre d'entreprises qui prévoient des stocks trop élevés de produits finis, dans les mois de mai, juin et juillet, a doublé par rapport aux prévisions de la précédente enquête, en janvier.

44 p. cent des firmes consultées ont répondu qu'elles prévoient de stocks trop élevés de produits finis dans les trois mois, à comparer à 22 p. cent lors du sondage précédent.

De plus, une autre tranche de répondants qui trouvait que ses stocks seraient trop bas, a révisé son attitude: les 13 p. cent de "stocks trop bas" en janvier, ne sont plus que 4 p. cent en avril.

Il semble, par ailleurs, que cette inquiétude au sujet des stocks de produits finis (biens durables) trouve son origine dans l'insuffisance des commandes en carnet: 21 p. cent des firmes approchées avaient, en janvier, prévu qu'elles seraient moins élevées que d'habitude pour les trois mois à venir. Or en avril, ces 21 p. cent sont devenus 48 p. cent, tandis que 41 p. cent seulement trouvent qu'elles seront

normales (au lieu de 62 p. cent en janvier).

Non seulement un plus fort pourcentage d'entreprises trouvent qu'elles auront trop de stocks pour leur carnet de commandes, mais l'enregistrement de nouveaux contrats de vente est vu de façon beaucoup plus pessimiste.

En effet au lieu de 18 p. cent c'est plus du double (37 p. cent) qui considèrent maintenant que le niveau des nouvelles commandes sera à la baisse, pendant que ceux qui en janvier les voyaient à la hausse (37 p. cent) sont retombés à 15 p. cent.

Enfin, et comme conclusion logique à ce revirement, les prévisions de volume de production pour les trois prochains mois montrent une baisse sensible d'optimisme: le niveau des "moins élevé" passe de 20 à 36 p. cent entre janvier et avril alors que les 41 p. cent qui en janvier s'attendaient à un volume de production plus élevé, se sont mués en 28 p. cent seulement.

Il y a lieu, toutefois, de souligner que s'il y eut double revirement entre "moins élevé" et "plus élevé", par contre ceux qui prévoient des conditions normales sont restés à peu près aussi nombreux: 39 p. cent en janvier et 36 en avril.

Dans le secteur des biens non durables la situation est beaucoup moins préoccupante, si l'on en croit les réponses des industriels.

C'est ainsi que 39 p. cent, au lieu de 26 p. cent en janvier, prévoient un volume plus élevé de production dans les trois mois qui viennent (mai, juin, et juillet).

Les pourcentages restent très peu changés en ce qui concerne les hausses et baisses prévues dans les commandes et les stocks.

L'enquête souligne également une amélioration dans le secteur des machines et de l'équipement, où les nouvelles commandes attendues seront en hausse pour 20 p. cent des répondants au lieu de 9 p. cent seulement en janvier.

Toutefois, 47 p. cent considèrent qu'elles seront à la baisse, au lieu de 51 p. cent en janvier.

Dans les matériaux de construction, les fabricants, comme on peut s'y attendre, prévoient pour les trois prochains mois une production plus élevée: c'est ce que pensent 39 p. cent des répondants, contre 23 p. cent seulement il y a trois mois.

Par contre, 36 p. cent, au lieu de 31 en janvier sont d'avis que leur carnet de commande sera moins garni que d'habitude dans les trois mois à venir.

Enfin, les industries de biens destinées à l'exportation font preuve d'un certain pessimisme par rapport à ce qu'elles envisageaient il y a trois mois.

Le prix des maisons
continue de grimper

par Michel ROESLER

Le prix des maisons en chantier grimpe à la suite de la hausse de celui des maisons d'occasion a déclaré M. Maurice Faraggi, président de la Chambre d'Immeuble de Montréal.

Selon la Section construction et immeubles de la Commission anti-inflation, il s'agit là d'une violation flagrante des mesures anti-inflationnistes. Le prix d'une maison neuve ne peut être augmenté que dans la mesure où les coûts de construction ont subi une hausse.

Reste la question du prix du terrain sur lequel, pour l'instant la Commission Pépin n'a aucun pouvoir. Ce qui pourrait changer prochainement, estime-t-on dans cet organisme parce que le ministre des Finances, M. Donald Macdonald est sur le point de prendre des mesures pour contrôler les modifications de prix non justifiées dans ce domaine.

Au cours du premier trimestre 1976, le prix des maisons unifamiliales a grimpé de 12,5 pour cent à Montréal. Ce qui se traduit par une hausse moyenne de \$4,000.

Ces chiffres ont été fournis par la Chambre d'Immeuble de Montréal.

M. Faraggi a constaté que ces augmentations ont eu pour effet de hausser le prix des nouvelles maisons en chantier de même que celui des maisons déjà existantes.

Cette augmentation, selon un communiqué émis par cette association, a touché presque tous les districts au cours du premier trimestre, comparativement à la même période l'an dernier.

C'est Laval, la Rive Sud et surtout Longueuil qui sont le plus recherchés par les familles à revenus moyens.

A Laval le prix moyen d'une maison est passé de \$29,173 à \$31,526.

Sur la Rive-Sud, le prix moyen est maintenant de \$33,060 comparativement à \$29,018 l'an dernier.

A Longueuil les prix sont passés de \$26,963 à \$32,042.

Selon M. Faraggi, l'augmentation générale de 12,5 pour cent est légèrement supérieure à celle qu'avait prédit la Chambre d'Immeuble au début de l'année, mais ces chiffres sont comparables à la moyenne des autres villes du Canada.

Un Torontois qui a compris qu'au
Québec tout peut se faire en français

par Pierre GRAVEL

La filiale québécoise d'une entreprise de Toronto a résolu, depuis 1974, d'aller beaucoup plus loin que l'esprit même de la loi 22: linguisme français dans la publicité et l'affichage, de même qu'à tous les niveaux de la pro-

égards, à un pays étranger... à l'intérieur du Canada.

De son côté, Jacques Beauchamp, lui, pas "séparatiste" pour deux sous, estime que, "pour garder le Canada uni, il appartient surtout aux hommes d'affaires, plus encore qu'aux politi-

profil d'entreprises

duction et de la direction, sans compter l'utilisation exclusive du français sur les pièces d'outillage et... l'incorporation de la compagnie auprès du gouvernement du Québec.

M. C. F. Haughton, de Toronto, en est venu à prendre cette décision après avoir tenté en vain, pendant quatre ans, de prendre pied sur le marché québécois de l'impression de formules continues (business forms).

Depuis 1970, le Québec constituait en effet le principal point de résistance au développement "from coast to coast" de ABF Automated Business Forms Ltd., créée par ce dernier, à Toronto, en 1964.

Pourtant, dès 1969, l'entreprise avait réussi à s'implanter avec succès à Edmonton, Vancouver, Calgary et Winnipeg... Seul le bureau de ventes ouvert à Montréal en 1970 marquait le pas et donnait des résultats nettement inférieurs aux prévisions.

Profondément perplexé devant un problème qui résistait aux solutions généralement infaillibles, ailleurs au Canada, et alerté par les remous provoqués par la loi 22, C. F. Haughton convoque son vieil ami, Jacques Beauchamp, alors vice-président de Rockwell International.

Au Québec, comme en pays étranger

Après de longues discussions et analyses de la situation particulière du Québec, l'homme d'affaires torontois tire ses conclusions: "Si j'établissais une filiale au Mexique, en Allemagne ou en Italie, je me préoccuperais tout naturellement de respecter les particularités de ces pays... Or, en raison de son contexte politique et linguistique, le Québec peut s'apparenter, à certains

ciens, d'établir et de développer des contacts entre toutes les parties du pays, dans le plus profond respect de chacun des groupes de citoyens qui le constituent..."

C'est dans cette double perspective, souvent contradictoire, de l'unité canadienne et du Québec français que Jacques Beauchamp accepte, en 1974, de quitter son poste pour assumer la présidence d'une nouvelle société québécoise qui portera le nom de ABF. Formules d'Affaires Limitée... et qui continuera pourtant d'être contrôlée à cent pour cent par C. F. Haughton Limited, de Toronto.

Dans l'esprit des deux hommes, et dans les faits, il s'agit beaucoup plus qu'une simple astuce pour conquérir un marché capricieux: c'est le premier pas vers l'établissement au Québec d'un vaste complexe qui comprendra, outre l'entreprise de formules continues, une imprimerie commerciale et une fabrique de cartons d'emballage.

Un futur parc
industriel

La première phase du projet s'est terminée en janvier dernier, avec l'inauguration, à Saint-Hyacinthe, d'une usine de 50,000 pieds carrés, ayant requis, avec la machinerie qu'elle abrite, un investissement de \$2 millions.

Le futur "parc industriel Haughton" de Saint-Hyacinthe, en bordure de la route transcanadienne, devrait, selon les prévisions être complété d'ici 1985 et représenter, en dollars d'aujourd'hui, une mise de fonds totale de \$14 millions.

Après cinq mois d'opérations, l'usine actuelle, équipée pour transformer annuellement 3,375 tonnes de papier et

fournir de l'emploi à 75 travailleurs, fonctionne déjà à 40 pour cent de sa capacité avec 31 employés.

Le président, Jacques Beauchamp, est très fier de préciser que 99 pour cent de son personnel est d'origine québécoise francophone, la seule exception étant un représentant aux ventes qui travaille surtout dans la région d'Ottawa et de Kingston.

M. Beauchamp se réjouit aussi de pouvoir affirmer, qu'en plus d'offrir aux employés, dont presque tous viennent de la région maskoutaine, un ensemble de conditions de travail des plus avantageuses, sa compagnie a promis de donner à la population de Saint-Hyacinthe un vaste terrain destiné à devenir une base de plein air.

Si la démarche de C.F. Haughton et de Jacques Beauchamp s'inspire, selon toutes les apparences, d'un souci réel de s'enraciner profondément au Québec, ces derniers estiment que, jusqu'à maintenant, les réactions des autorités

québécoises n'ont pas été à la mesure de leurs espérances.

Au plan des subventions d'abord. Le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER) a accordé sans difficulté une assistance financière de \$400,000 correspondant à 20 pour cent de l'investissement. Pour sa part, la Société de développement industriel (SDI) du Québec s'est refusée à consentir l'aide demandée sous forme de remboursement partiel de l'intérêt à payer sur le capital emprunté.

Un porte-parole de la SDI a précisé hier à LA PRESSE que la demande de ABF n'avait pu être considérée pour deux raisons principales: lors d'une première démarche, le projet consistait surtout à créer une filiale québécoise d'une entreprise ontarienne désireuse de conquérir le marché local. Or, les normes de la SDI exigent une prévision d'exportation de l'ordre de 20 pour cent de la production totale.

Par ailleurs, une nouvelle demande formelle a été adressée à la SDI après que les travaux de construction eurent été entrepris, ce qui la rendait a priori irrecevable.

En ce qui a trait aux commandes de formules continues d'utilisées par les gouvernements, celui d'Ottawa a mis une semaine à inscrire le nom de la nouvelle entreprise sur la liste de ses fournisseurs possibles. A Québec, les démarches identiques ont été entreprises en janvier dernier et, après quatre mois, M. Beauchamp croit que son nom apparaît sur la liste des soumissionnaires potentiels... depuis une quinzaine de jours.

Le gouvernement du Québec;
un bon client...
pour Paragon

A lui seul, pourtant, le gouvernement du Québec représente un pouvoir d'achat annuel de \$6 à \$7 millions, sans compter une autre tranche de \$3 à \$4 millions qui est contrôlée par les régies d'Etat et les institutions parapubliques.

Selon M. Beauchamp, les commandes du gouvernement du Québec sont principalement partagées entre trois principaux fournisseurs: Drummond Business Forms, Lancaster et... Paragon dont le principal actionnaire, Guy Bernier, est le beau-frère du premier ministre Bourassa.

Malgré ces avatars et ces tracasseries, le président de ABF continue à croire que son entreprise atteindra son seuil de rentabilité au terme de sa deuxième année d'opération et pourra entreprendre, tel que prévu, la mise en chantier de ses autres projets qui, une fois complétés, fourniront de l'emploi à 550 travailleurs.

Opération rentable pour C. F. Haughton, de Toronto, ou contribution valable à l'unité canadienne chère à Jacques Beauchamp, ABF se veut, de toute façon, la démonstration concluante d'une entreprise prospère qui va, au Québec, beaucoup plus loin que ne l'exige la loi 22 en ce qui a trait au français langue de travail...



Après avoir échoué en anglais, la compagnie ABF réussit enfin en faisant tout en français. Cette entreprise torontoise est même allée plus loin que la loi 22.

Garanti, blanc sur noir!

sur les dépôts
de 5 ans
(dépôt minimum: \$500)

1/4%
intérêts
versés
tous les 6 mois

1/2%
intérêts
versés
annuellement

N'hésitez pas à nous téléphoner
pour plus de renseignements. Nous avons aussi
d'autres échéances et d'autres taux.
909 ave. J. J. L. Dorchester, Montréal • 866-9641
1 Vincent d'Indy, Outremont • 739-3265

TRUST
GÉNÉRAL

Installation inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

de lui-même vers pour chaque action sur une base trimestrielle (trim.) saisonnière (sem.) ou annuelle (ann.), la date du versement par la compagnie à ses actionnaires et la date à laquelle vous deviez être inscrit pour avoir droit au dividende.

Lorsque le nom d'une compagnie est suivi d'une lettre entre parenthèses ("A"), ("B"), cela identifie le type d'actions de classe "A" ou "B" sur lesquelles l'entreprise versera ses dividendes. Le même cas s'applique aux dividendes d'actions privilégiées (pr.). Par ailleurs, au lieu d'exprimer en cents ou en taux d'intérêt le dividende qu'elle versera, une entreprise peut également l'exprimer en pourcentage (par exemple 100 pour cent du prix de l'action). Enfin, une entreprise qui vient de vendre une usine ou un immeuble, peut choisir de redistribuer ses profits sous forme de "dividende spécial". Lorsqu'on retrouve un signe (x) après la mention d'une entreprise, cela veut dire que les dividendes sont versés en dollars ou en cents américains. Par contre, le signe (y) réfère à une autre monnaie.

Composé	53.84	-0.17
Industrielles	60.10	-0.23
Transport	40.10	-0.25
Services publics	35.64	+0.05
Finance	50.87	-0.28

marché des options-MONTREAL

par la Presse Canadienne

Prix de clôture de toutes les options. L'unité de vente est de 190 actions. La désignation du titre s'accompagne de son prix de l'exercice. Les cotes sont indiquées en cents sauf celles précédées du signe \$.

option ex. prix	vol.	dem.	option ex. prix	vol.	dem.
		offre trans.			offre trans.
Albitill May 7 1/2	5	54 1/4	4	134	121 1/2
Alican Aug 30	4	155	125	29	214 1/2
Bel Can Aug 45	4	52 3/4	4	55	47 1/2
Bel Can Aug 50 17	45	55	50	47 1/2	214 1/2
Bel Can Nov 45	4	53 1/4	4	3 1/2	47 1/2
Bell Can Aug 50 17	45	55	50	47 1/2	214 1/2
BK Mil Nov 17 1/2	2	35	20	40	15 1/4
CP Ltd May 15	3	52 1/4	24	21 1/2	17 1/2
CP Ltd May 17 1/2	4	53 1/4	24	21 1/2	17 1/2
Imp O May 22 1/2	1	21 1/2	25	21 1/2	25
CP Ltd Aug 17 1/2	4	115	125	120	17 1/2
CP Ltd Aug 17 1/2	4	115	125	120	17 1/2
Imp O May 22 1/2	1	21 1/2	25	21 1/2	25
Imp Oll May 25 17	20	30	20	25	25
Imp O Aug 22 1/2	4	53 1/4	35	21 1/2	25
Imp Oll Aug 15	10	170	160	25	25
Imp O Nov 22 1/2	3	54	2 1/2	4	25
Imp O Nov 23	1	52 1/4	2 1/2	21 1/2	25
Inco Aug 30	5	55 1/4	5 1/2	34 1/2	25
Inco Aug 30	5	55 1/4	5 1/2	34 1/2	25
Mac Bldl May 20 2	100	125	100	2	214 1/2
Mac Bldl May 20 12	125	100	125	2	214 1/2
Mac Bldl Aug 22 1/2	10	115	100	2	214 1/2
Mass Fir Aug 25	100	115	100	2	214 1/2
Mass Fir Aug 25	100	115	100	2	214 1/2
Moore Aug 45	3	52 1/4	25	21 1/2	25
Moore Aug 45	3	52 1/4	25	21 1/2	25
Moore Nov 45	3	53 1/4	4	4 1/4	25
Noranda May 25	150	125	150	2	214 1/2
Noranda Nov 40	10	115	100	135	3
Pac Pelt May 25	5	54 1/4	6	49 1/2	33 1/2
Pac Pelt May 25	150	125	150	2	214 1/2
Shell Can May 15	115	165	100	175	1
Shell Can May 17 1/2	5	25	10	175	1
Shell Nov 17 1/2	35	60	115	115	1
Shell Nov 17 1/2	24	110	125	115	1

Total volume 256; open interest 4,777

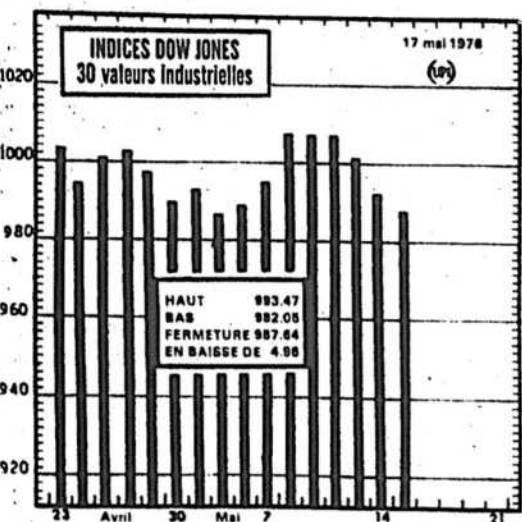
INDICES CRANO & OSTIUM

Indices des options : 145.95 —4.77

Valuers	Ventes	Ha.	Pa.	Perm.	net	Valuers	Ventes	Ha.	Pa.	Perm.	net
Infrauto	100	58%	81%	81%	+ 1/4	Lab Co A	850	460	445	450	—
Inf B	140	82%	245	245	— 7/8	Lab Co B	100	50	50	50	—
Inf Mogul	550	261	281	281	+ 1/4	Lab Co P	235	322 1/4	27 1/4	24 1/4	—
Inf Osaka	2600	14 1/2	13 1/2	14 1/2	+ 1	Lab Ltd A	827	714 1/4	14	14 1/4	+
Inf Pipe A	13375	14 1/4	14 1/4	14 1/4	— 1/8	Lochin	2100	125	121	125	—
Inf Pipeline	1125	43	43	43	—	Loeb M	1200	300	295	295	—
Ipsco	865	814 1/4	14 1/4	14 1/4	—	Lost River	1500	250	250	250	—
Inv Grp A	500	37 1/2	7 1/4	7 1/4	—	Lyttton M	3100	56	55	56	—
Inv Grp S P	500	14 1/4	14 1/4	14 1/4	—						
Irish C	236000	29	17 1/2	24 1/2	+ 7/8						
Iron BAY T	200	53 1/2	5 1/2	5 1/2	+ 1/4						
ISO	20500	127	125	127	—						
Ivaco A	100	58 1/4	8 1/2	8 1/2	+ 1/8	MEDC Health	1000	220	220	220	—
Jannock	1852	34 1/2	4 1/2	4 1/2	—	MEPC	600	50 1/4	14	14	—
Jannock A	230	120 1/2	12 1/2	12 1/2	—	MEPC P	600	50	50	50	—
Jannock B	365	111 1/2	11 1/2	11 1/2	—	MICC	200	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—
Jenock & P	100	56 1/2	6 1/2	6 1/2	—	MLW Wor	147	113 1/2	13 1/2	13 1/2	—
Kaiser Re	47250	51 1/4	14 1/4	14 1/4	+ 1/4	Macdon B	912	32	32	32	—
Kaiser wor	12600	11 1/4	11 1/4	11 1/4	— 1/4	MB Ltd	445	521 1/2	20 1/2	21	—
Kelly A	100	56 1/2	6 1/2	6 1/2	—	Medline	2448	248	245	248	—
Kops Tran	5400	180	177	177	—	Madson	3450	44 1/2	44 1/2	44 1/2	—
Keoprite B	237	180	8 1/2	8 1/2	—	Magna Int	1306	814	15 1/2	15 1/2	—
Kelly D	200	8	8	8	— 1/4	Magneson	800	225	225	225	—
Kelsey H	500	11 1/2	11 1/2	11 1/2	—	Magnetics	560	65	67	67	—
Kentling	154	518	13 1/2	15 1/2	+ 1/4	Mallin I	200	385	385	385	—
L 200	120	112 1/2	12 1/2	12 1/2	—	Melcof Wil	700	248	245	245	—
K Anacon	255	18 1/2	18 1/2	18 1/2	—	Man Bar	4540	67	65	65	—
Koffler A	3945	53	490	490	— 1/2	MLI Gard	275	922	22	22	—
Koffler B	100	56 1/2	6 1/2	6 1/2	—	MLI Millis	100	1250	30 1/2	30 1/2	—
La Vndr A	100	53 1/4	5 1/4	5 1/4	—	Mplex M	120	350	350	350	—
Lebat A	812	16 1/2	16 1/2	16 1/2	—	Marcene	2333	13	13	13	—
Lebat B	100	56 1/2	6 1/2	6 1/2	—	Mar H D	2215	13 1/2	13 1/2	13 1/2	—
Lab Min	227	524	34	34	—	Martins A	600	57 1/2	7 1/2	7 1/2	—
Leacane	2300	370	365	365	—	Mar T B60	200	59	9	9	—
Leidw A	200	14 1/4	14	14	—	Mar T40	100	125	10 1/2	10 1/2	—
Leidw B	200	53 1/4	5 1/4	5 1/4	— 1/8	Martins B	7000	12 1/2	12 1/2	12 1/2	—
Long Cem	7200	390	390	390	— 3/4	Mass Fer	690	620 1/2	26 1/2	26 1/2	—
Laur 1-25	200	14 1/4	14	14	—	Mass Fer	120	12 1/2	25 1/2	25 1/2	—
Laur 3	200	59									

NEW YORK

Dow Jones ce matin à 10 h 30: 989.92 + 2.28



par AFP
NEW YORK — Début de semaine morose lundi à Wall Street, où les cours se sont effrités, l'indice des industrielles perdant près de 5 points à l'issue d'une séance peu active. En baisse dès l'ouverture, la cote a étroitement fluctué tout au long de la séance, se redressant légèrement en fin d'après-midi, après avoir perdu jusqu'à près de 8 points. Les perspectives d'une remontée des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis inquiètent les investisseurs américains, de même que la situation financière toujours délicate de la ville de New York. Le nombre des baisses l'emporte largement en clôture sur celui des hausses: 866 contre 489, avec 484 titres inchangés. La plupart des compartiments terminent en légère baisse ou sur une note étroitement irrégulière, peu de gros écarts étant enregistrés. Les mines d'or ont cependant été soutenues, de même que les textiles. L'indice Dow Jones a fléchi de 4.90 et est tombé à 987.64. Depuis une semaine, il a perdu 19.84 points. Le comportement des valeurs a été le suivant: 608 gains, 882 pertes et 478 inchangés, contre 430 gains, 992 pertes et 422 inchangés vendredi. Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, McIntyre a monté de 1 et atteint \$41.11 et les autres titres ont fluctué en bas d'un point.

Valeur	Ventes	Hautes	Bas	Parc.	net	Valeur	Ventes	Hautes	Bas	Parc.	net
ABC	16	44	43	43	43	ABC	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACM	16	44	43	43	43	ACM	16	44	43	43	43
ACN	16	44	43	43	43	ACN	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	43
ACI	16	44	43	43	43	ACI	16	44	43	43	43
ACC	16	44	43	43	43	ACC	16	44	43	43	43
ACD	16	44	43	43	43	ACD	16	44	43	43	43
ACE	16	44	43	43	43	ACE	16	44	43	43	43
ACF	16	44	43	43	43	ACF	16	44	43	43	43
ACG	16	44	43	43	43	ACG	16	44	43	43	43
ACH	16	44	43	43	43	ACH	16	44	43	43	

cinéma

[illegible]

14:35. "La chevauchée sauvage"
PACER: "Le pensionnaire"
14:40, 18:20, 21:50
PARISIAN (1) "The Girl in the Red Velvet Swing"
13:40, 15:40, 17:40, 19:40, 21:40
PARISIAN (2) "Touy le Silencieux"
13:40, 15:40, 17:40, 19:40, 21:40
PARISIAN (3) "Une chanson pour Julie"
13:40, 15:40, 17:40, 19:40, 21:40
PARISIAN (4) "Rabbitball"
15:10, 17:10, 19:10, 21:10
PIEDMONT: "Les deux Femmes"
Gaillard (1) 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30
PIEDMONT: "Los Carabos"
13:15, 15:15, 16:45, 18:20, 20:15, 22:00
PIODALE: "Erasmus l'antivierge"
14:40, 18:00, 21:00 "Grand défilé"
14:40, 18:00, 21:00
PLANCH DU CANADA: "W.C. Field and me"
19:15, 21:15
PLANET: "The Young Frankenstein"
14:30, 18:00, 21:30 "The Adventures of Sherlock Holmes"
13:00, 15:00, 18:00, 21:00
PLACE VILLE-MARIE (Grand cinéma)
"One Full over the Cuckoo's Nest"
12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 21:00, 23:00
PLACE VILLE-MARIE (Petit cinéma)
"I Will, I Will, go now"
14:00, 16:00, 18:00, 20:00
PLAZA: "La Course de la mort"
19:00, 22:35 "Poursuite implacable"
20:20
PUSSEYAT: "Love Games"
12:00, 15:00, 17:50, 20:00 "Turned on Inside"
14:00, 17:00, 19:00, 21:00, Court métrage:
14:50, 17:40, 20:30
RÉGAL: "Les châtiments volants"
"He chats en folie"
"Les aventures extra conjugales"
14:00, 17:00, 19:00, 21:00
REUX: "Police sur la ville"
18:00 "L'Amour est un jeu dangereux"
19:30, 21:00 "Un génie, trois associés"
19:30, 21:00
RITZ: "Alpha, Bobby et Rosa"
18:30, 21:45 "Revealed"
20:00
SANCTUARY: "Une perversion de Felicia"
14:00, 17:55, 21:55, 23:55 "Mais où sont donc passés les jours têtus"
14:00, 17:00, 19:00, 21:00
RIVOLI (1) "Justice sauvage"
14:10, 17:40, 21:20 "L'aventurier de Hong Kong"
14:10, 17:40, 21:20
SAINT-DENIS: "La route de la vengeance"
12:15, 15:35, 18:55, 22:00 "Le Tour du monde en 80 jours"
12:15, 15:35, 18:55, 22:00
SEVILLE: "Lipstick"
12:30, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20
SNOWDON: "Lipstick"
à compléter de 17:20 à 19:20
VAN HORNE: "Mourning Sault"
13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00
VILLAGE DE LA FORT MONTEAU: "Un homme est mort"
18:10, 21:40
VILLAGE DE LA FORT MONTEAU: "Docteur Françoise Gaillard"
à compléter de 19:30 à 21:40
VILLAGE DE LA FORT MONTEAU: "Fallo à l'évier"
à compléter de 18:05 à 19:30
VIAU: "Les danses de la mer"
"Ami ennemi"
à compléter de 18:00 à 19:30
VIGOR: "Les tambours"
à compléter de 17:00 à 19:00
VILLERAY: "La course contre l'enfer"
à compléter de 18:20 à 20:00
VILLY: "Capone"
13:15, 15:15, 20:00
TWESTMONT SQUARE: "Out of Season"
13:00, 14:35, 16:10, 17:45, 19:15, 21:10
YORK: "Rammy Plot"
12:30, 14:35, 16:40, 18:45, 21:15

CINÉ-PARC LAVAL (1): "Vivre, mourir, espérer, Paul et les autres"; "Zig Zag".
CINÉ-PARC LAVAL (2): "Le crépuscule du cœur crapuleux"; "Le cerceuil vivait".
CINÉ-PARC ODEON (1): "La course contre l'entier"; "Capone".
CINÉ-PARC ODEON (2): "Les danses de la mer"; "Don Angelo est mort".
CINÉ-PARC PONT MERCIER: "Emmanuelle Antilvienne".
CINÉ-PARC ST-JEROME: "La course contre l'entier"; "Capone".
CINÉ-PARC ST-JEROME: "La chevelure sauvage"; "La bonne fortune".

Théâtre

CENTRE SAÏDEV BRONFMAN (5170)
chemin Côte Ste-Catherine) — "Fly trap", David Freeman: 12:30 et 8:30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4666)
St-Denis) — "Les Nonnes", d'Edward
Manasse: Antilvienne.

CENTAUR (432, St-François-Xavier)
— "The Honeymoon", de Charlott
Stern; "The Sunken Bellows", de
Serge: 20:00.

LA POUDRIÈRE (116 Ste-Hélène)
— "The First Night of Pymmal", de
Richard Huggitt: 20:00.

THÉÂTRE DE QUATROIS (100 av.
Juv. des Pins) — "Souvenir 1918", d'
Henry de Tennessee Williams: 22:30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE
(34 ouest, Ste-Catherine) — "Le di-
mon de midi", de Roger Garwood:
midi. "Le marathon", de Claude Con-
fortesi: 20:00.

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal)
— "La tour Eiffel qui tourne", de Guil-
laume Hanoteau: 20:30.

PLACE DES ARTS (Salle Maisson-
neuve)
— "Les journaux d'antenne"
dans les arènes. Avec Madeleine
Renaud et Jean-Philippe Aumont: 20:30.

Musique

UNIVERSITÉ MCGILL (Faculté de
musique, 355 Avenue Sherbrooke)
— "Spectacles d'été": 20:30. Entrée libre.

Variétés

PLANETARIUM DOW (1000 ouest, St-
Jacques) — "Newtons' Universe",
d'Einstein: Mar. 12:15, 21:15.
Mer. ven. 14:15, 21:30. Sam. 14:15,
16:30, 21:30. Dim. 13:00, 16:30, 21:30
(en français). Mar. 14:15, 21:15;
14:15, 20:15. Mer. ven. 12:15, 20:15,
21:30, 21:30. Dim. 12:15 (en anglais).

LE SOLEIL LEVANT (286 ouest, St-
Jacques) — Diézieland.

SALLE DE LA REINE ELIZABETH (Hôtel
Reine-Elizabeth) — Les Goldiggers.

CAPE CAMPUS (Chemin de la Reine-
Elizabeth, 128) — Les Mingus.

EVECHE (Hôtel) (saison) — Mer-
credi. Code.

Ciné-Parc

3 GRANDS KARATE HONNORABLES
CREPUSCULE
12:30 14:30 16:30 18:30 20:30

LA GARCE 18 ANS
Adultes

incroyablement
inventive!

EXACTEMENT
COMME VOUS
L'IMAGINEZ !

CHALEURS PROFONDES

12h30, 3h30, 6h35, 8h10

MIDI-MINUIT
6662 SLOENIS 842 8763

ELECTRA
Site CATH & AMHERST 522 3177

The Miss Layed Genii

Une incursion dans la vie des...
concubinas, amantes,
matrasses, poupées,
filles, vierges,
et femmes déchainées.

**18 ANS
adultes**



Charley's Nieces couleur

...des nices épatantes!

EVE

ELIZABETH VOLLHANN

10.00 - 12.55 - 3.50
6.45 - 8.15

Couleur

BRUTAL!

FILLES INCORRIGIBLES

FESTIVAL

1206St Ste Catherine 526 8600

KAMARÉ
un faubourg de Tokyo célèbre pour ses filles : leur délinquance, leurs personnalités d'une maison de correction

les FILLES de KAMARÉ

Sur semaine des 6.40

JUIN 1976

ART ORATOIRE — ART DRAMATIQUE

ENSEIGNEMENT DE CULTURE PERSONNELLE

COURS DU JOUR ET DU SOIR
24 MAI — 28 JUIN
ADMISSION DES MAINTENANT

PROGRAMME DES ETUDES
ENVOYÉ SUR DEMANDE

CONSERVATOIRE LASSALLE
1290, RUE SAINT-DENIS
MONTREAL H2X 3J7
288-4034

LA ROUTE DE LA VIOLENCE
CHARLES BRONSON - **LE BAGARREUR**
ST-DENIS LE PARADIS
Majestic

DANS LA CHALEUR DE JULIE
la veuve
BIJOU OMEGA 2
avec Claire Gova

IL PLEUT SUR SANTIAGO
LES TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS DU PUTSCH CHILIEN
POUR TOUS
CHEVALIER
avec M. MEVVISOTO, JEAN-LOUIS TRINTIGNANT, ANNIE GIRAROOT

Sas Carbone
POUR TOUS
PIERROT

Le droit de l'amour ne peut rien
contre le droit du plus fort.



FOX
et ses amis
un film de FACILCOMÉ
avec "Maurice RAVEL"

DESJARDINS
18 ans et plus



7 Morts sur Ordonnance
JACQUET RUFFIO • MICHEL PICCOLI • CÉLÉSTO DE PARADE • JANE BASTIN
MARINA VI LBY • CHARLES VANEL

DESJARDINS
18 ans et plus



Le roman
si longtemps interdit
est enfin devenu
un film...
un film d'Éric LIPMANN
avec Florence CATROL

DESJARDINS
18 ans et plus



LA PIASTRE POUR TOUS
avec ALAIN CHARTRAND
avec RENE
THERIAULT
Claude
GASMIER

DESJARDINS
18 ans et plus

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE
POUR TOUS

JOHN WAYNE
"RIO LOBO"
Né pour être libre

CINE-PARC
Laval
AUTOROUTE
DES 148000000
AGASSE 9-0
622.5555 - ECHAN
Annonces par un monde étrange et musical...
ELLES sont prisonnières et victimes du "MILIEU":
CATHERINE DENEUVE

zig zig

**Vincent,
François,
Paul**

témoins d'un crime commis par des âtres diaboliques...
ILS DOIVENT MOURIR!

la pédale au planche... le doigt sur la gâchette
une poursuite terrifiante qui vous glacera le sang
dans les veines!

COURSE CONTRE L'ENFER

PETER FONDA

WARREN OATES

BARRI
ST-QUIN, STE-CATHERINE 288-2176

VILLERAY
ST-JEAN-BAPTISTE 329-8877

CINE-PARC ODEON
Tél.: 340-8877 ou 340-3272

MERCIER
STE-CATHERINE 368-8124

VERDUM
3841 WELLINGTON 768-3082

CINE-PARC ST-JÉRÔME
N.W. des 401 et 540 275-4272

THEATRE • CINEMA MULTIMEDIA • SPECTACLES • NOUVEAUX FILMS

CINE-PARC ODEON
OUVERT TOUTS LES SOIRS
Tél: 823-8781 - 855-8892
Transcanadienne Distrib (Saint-Basile) 88

ECRAN 2 **14 ANS**
JAWS
VERSION FRANÇAISE
Anthony Quinn
"Don Angelo est mort!"
2 FILMS EN COULEURS

ECRAN 1

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME
Autoroute des Laurentides, S 27-0, 438-4773

AL PACINO **14 ANS**
IL NE VOIT PAS LES FEMMES, IL LES SENT...
Parfum de Femme
un film de DINO RISI
Sally Berman
VITTORIO GASSMAN
Sem. 7:25 - 9:30

UN APRÈS-MIDI DE CHIEN
2 FILMS EN COULEURS
CREMAZIE
ST-DENIS CREMAZIE 739-4010

UN FILM DE CLAUDE LELUCH
MICHELLE MORGAN
GERGE REGGIANI
Le chat et la souris
le DAUPHIN
BOULEVARD DES FILLES 721-6066
POUR TOUS
Sem. 7:30 - 8:30
SAM. - DIM. 1:30 3:30 5:30 7:30 9:30

EATON

**Grâce à
«Weather-Vane»
votre demeure aussi
est élégante**

Ces auvents décoratifs et durables sont en fibre de verre «Fiberglas» et en aluminium «Fexalum». Ils protègent votre balcon et vos fenêtres de la pluie ou du soleil trop intense. Ainsi votre perron sera abrité de la pluie et vos meubles, tentures et tapis du soleil qui n'y parviendra pas. Et l'apparence de votre maison sera améliorée. «Weather-Vane» et Eaton peuvent améliorer votre foyer de plusieurs façons: portes, fenêtres et revêtements extérieurs en aluminium. Vous obtenez un devis sans frais ni obligations en composant 842-9331, poste 284. Améliorez votre demeure maintenant avec votre carte-comptable Eaton. Eaton Centre-ville (quatrième étage) seulement. Rayon 453.

Lequel choisir?

Téléphone... ou **BEEPER**?

Quand on est en déplacement, on n'a pas de téléphone à portée de la main. On ne peut pas vous atteindre. Il vous arrive de téléphoner pour prendre vos appels de temps en temps. Cela vous oblige à choisir votre route en fonction des cabines téléphoniques, sans compter les problèmes de stationnement et les pièces de 10 sous que vous devez transporter. Le temps perdu, c'est peut être une vente manquée ou un renseignement important qui vous échappe, des retards dans le service d'un client, ou un rendez-vous annulé. Le temps perdu, le temps que l'on gaspille, c'est aussi de l'argent gaspillé.

Le Beeper vous fournit la réponse.

Il vous signale avec insistance que vous avez un appel urgent. Vous vous servez efficacement de l'appareil de gauche, lorsque **Beeper** a rempli sa mission. Vous en serez plus satisfait, vos clients seront plus satisfaits et vous saurez plus... ce qui est mieux.

**Un complément
d'information S.V.P!**

nom _____

compagnie _____

adresse _____

ville _____

tel: _____

Appel À Tous

Appeler: **871-9967**

1055 Beaver Hall Hill, Montréal, Qué. H2Z 1S5
Une division des Produits nationaux Ltée Ltée

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

BARCELO (Jeanne)
A Montréal, le 17 mai 1976, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Gilbert Barcelo, née Jeanne De Grasse. Elle laisse dans le deuil son fils Michel (époux de Claudette Poirier), son père Antoine De Grasse, et sa sœur, Mme Marie-Anne Payette, sa belle-sœur, Mme Thérèse, ainsi qu'à 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Urgel Bourgée Ltée, 2251 est, rue Jean-Talon pour se rendre à l'église St-Gilbert, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAU (Fédora)

A Montréal, le 17 mai 1976, est décédée Mme veuve Adélard Boudreau, née Fédora Gauthier. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

T. Sansregret Ltée, 3198 est, rue Ontario pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGOIN (Claire)

A Montréal, le 16 mai 1976, est décédée Mlle Claire Bourgoïn, fille de feu Joseph Bourgoïn et de feu Marie-Anne Proulx. Lui survivent sa sœur Colombe et son frère Édouard. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire.

Magnus Poirier Inc., 185 est, rue De Castelnau, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

CHENIER (Sr. Marie-Jeanne)

A Lachine, le 16 mai 1976, à l'âge de 77 ans, est décédée Sr. Marie-Jeanne de Lorraine (Josephine Chenier), fille de feu Louis Chenier, et de feu Marie-Jeanne Quesnel, de Lachine. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant, à la Maison Mère des Soeurs de Sainte-Anne, 1950, rue Provost, Lachine, à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLYDE (John David)

A l'Hôpital Général de Montréal, dimanche, le 16 mai 1976, à l'âge de 47 ans, est décédé M. John David Clyde, époux d'Irène Metcalfe, fils bien-aimé de feu M. et Mme Nat Clyde, lui survivent ses frères et sœurs: Dick, Elsie (Mme T. Voyce), d'Almonte, Ontario, Bill et Hilda (Mme K. Warrington), d'Ottawa. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant à midi 30 en la chapelle des salons.

J. F. Wilson et Fils, 5784, avenue Verdun et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture.

COBETTO (Desiderio)

A Montréal le 16 mai 1976 à l'âge de 87 ans est décédé M. Desiderio Cobetto, époux d'Amalia Sardino. Il laisse dans le deuil deux fils, André et Ange Lino, 2 fils, Hélène et Micheline, ainsi que trois petits-enfants, et un frère Pio Cobetto. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

René Thériault Ltée, 1120, rue Jean-Talon est, à 10h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Defense, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAPEAU (Alban)
A Chomedey, le 17 mai 1976, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Alban Drapeau, époux d'Anne-Marie Bouchard. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

J. Ouimet et Fils, 3517, boul. Lévesque, pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Parc du Souvenir, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAPEAU (Gérard)

A Verdun, le 16 mai 1976, est décédé Gérard Drapeau, époux de Bernadette Boucher, père de Yolande, épouse Jacques Boucher, Jocelyne, épouse de Jean-Louis Bertrand, Gilles, Richard, époux de Lucie Coallier et André, demeurant 465, 2e Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire.

L. Thériault Inc., 512, rue de l'Eglise, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOULAY (Marcelle)

A Montréal, le 17 mai 1976, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Marcelle Lippé, épouse de Roger Duboulay, demeurant rue Louis-Hébert, outre son époux, elle laisse dans le deuil, 3 frères et 3 sœurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Alfred Dallaire Inc., 2548 est, rue Beaubien à 10 h 50, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRÉ (Lucienne)

A Chomedey, le 16 mai 1976, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Omer Dupré, née Lucienne Thériault. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Urgel Bourgée Ltée, 2251 est, rue Jean-Talon pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

GARIEPY (Claire)

A Montréal le 15 mai 1976 est décédée Mlle Claire Gariepy, fille de feu Armand Gariepy et de Florinda Lefebvre. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Boudrias et Cormier Ltée, 816 boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROLEAU (Philippe)

A Montréal, le 16 mai 1976, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Philippe Groleau, industriel bien connu, président de Continental Machinery, époux de feu Alexandre Baron, père de Claude, Gilles, époux de Madeleine Drouin, Emilie, épouse de Jeannette Letendre, grand-père de Johanne, Diane, Michel, Carole, Lise et Guy. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Urgel Bourgée Ltée, 745 est, rue Crémazie pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Marie-Rose)
A Montréal, le 17 mai 1976 à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Marie-Rose (Laurie) Naud-Labelle. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Urgel Bourgée Ltée, 2630, rue Notre-Dame-O., pour se rendre à l'église St-Irène, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Adrienne)

A St-Ours, le 16 mai 1976 à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Hermas Lafontaine, née Adrienne Proulx, demeurant 2547 Immaculée-Conception, St-Ours. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Gilbert Mandeville et fils Ltée, 70 avenue Latraverse St-Ours pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de St-Victoire, lieu de la sépulture.

LEBLANC (Paul)

A Montréal, le 16 mai 1976 à l'âge de 33 ans est décédé M. Paul Leblanc, fils de Théophile Leblanc et d'Elmira Leblanc. Il laisse ses frères Alfred, Rémi, Charles, ses sœurs Mme Maurice Charron (Isabelle), Angela, Mme Charlemagne Grisé (Hélène), Mme Charles Lacombe (Mimi), Mme Fernand Boudreau (Romane), Mme Édouard Lynch (Flora), Mme Paul Paradis (Yvonne), Mme Perly Connors (Madeleine). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire.

Magnus Poirier Inc., 7100, rue Joseph-Renaud, Ville d'Anjou, pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Thérèse)

A Montréal, le 17 mai 1976 à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Victor Leblanc, née Thérèse Quesnel. Elle laisse six sœurs, Mme Stella Cloutier et Blanche Quesnel de Ste-Agathe, Mme Auguste Dufault (Albertine) d'Ottawa, M. et Bert Murrant (Ida), Mme Doris Graton (Hélène) de Montréal, Mme Marcel Sylvestre (Agathe) de St-Bruno. Elle laisse également deux frères, Roland et Jean, tous deux de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Boudrias et Cormier Ltée, 816 boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Urgel Bourgée Ltée, 63, rue Lorne, St-Lambert, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé mardi à 2 h.

LEMAY (Antoine)

A Val-Alain, cté de Lotbinière, le 15 mai 1976 à l'âge de 57 ans, est décédé accidentellement M. Antoine Lemay, ancien vendeur de J.L. Lemay Auto-bus et vendeur présentement pour Bourgon et Quenneville de St-Zotique, époux de feu dame Irène Bernier, demeurant à Joly, autrefois de St-Edouard, cté de Lotbinière. Il laisse dans le deuil, sa fille M. et Mme Jacques Laliberté (Pauline), ses frères: M. J. Lucien Lemay (Rosilda Jacques), Ovide Lemay (Lucienne Lemay), son beau-frère M. et Mme Mathias Demers (Noella), ses 2 petits-enfants: Hugues et Francis, son demi-frère Cyrille Lemay (Angéline Jacques), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Paul Eugène Faucher Engr, rue Coulombe à St-Edouard à 9 h 50 pour se rendre à l'église de St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture.

LEROUX (Adrien)
A Montréal, le 17 mai 1976 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Adrien Leroux, époux de feu Joseph Chaput, frère de Lucien et Mme Simonne Ouimet, plusieurs neveux et nièces lui survivent. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Paul et Fortin, 835 est, avenue Laurier pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORION (Emilien)

A St-Eustache, le 16 mai 1976 à l'âge de 60 ans, est décédé M. Emilien Lorion, époux d'Yvette Lortie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Lise et Diane, et ses petits-enfants. Il laisse aussi son frère Raymond, époux de Anita, ses sœurs Noella, Yvonne épouse de M. Léger, Jeanne et Alice. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

J.A. Langlois, 8628, rue Hochelaga pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Fernand)

A Montréal, le 16 mai 1976 à l'âge de 56 ans, est décédé M. Fernand Martin, ex-débiteur au port de Montréal, époux de Simone Aubut, père de Fernand, Jean-Claude, époux de Gisèle Bertrand, Jean-Paul, époux de Raymond Robert, Ghislaine, épouse de Ghislain Pigeon, il laisse aussi dans le deuil, sa belle-mère Mme Rose Aimée Aubut, ainsi que 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

J.A. Guilbault Inc., 5359 boul. St-Michel à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, de Rosemont, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

MAILLOUX (Ena)

Subitement à St-Lambert, le 15 mai 1976 à l'âge de 57 ans, est décédée Mlle Ena Mailloux, fille de feu Emile Mailloux et de feu Anaïde Larivière. Elle laisse dans le deuil son frère Jacques, époux de Florence Bouthillier, ainsi que ses neveux Michel, Pierre, François et Charles. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Avis de décès

recus après les heures de tombes

JASKOLSKI (Zygmunt)

Subitement à Montréal, dimanche le 16 mai 1976, est décédé M. Zygmunt Jaskolski, époux de Wanda Nowakowska, cher père de Roman et Jazdia. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Clarke, MacGillivray, White (direction funéraire) 5580 ouest, rue Sherbrooke pour se rendre à l'église St-Michel's, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Un rosaire sera récité mercredi à 8 h p.m.

Plus d'un million d'aubaines par année

LES PETITES ANNONCES 285-7111

NAVERT (Alberto)
A Montréal, le 16 mai 1976 est décédée Mlle Alberta Navert, fille de feu Joseph Navert et de feu Eulalie Bélair. Elle laisse dans le deuil, une sœur Anna Navert (Sr Marie de Magdela). Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Urgel Bourgée Ltée, 5551, rue Wellington, Verdun, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon ouvert de 2 h à 5 h et de 7 h à 10 h p.m.

POUPART (Albert)

A Montréal, le 16 mai 1976 à l'âge de 72 ans est décédé M. Albert Poupard, époux de Cécile Montpetit. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Norman, époux de Francine Lavolette. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Charles-E. Rajotte Inc., 3635, rue Hochelaga, pour se rendre à l'église St-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Gilberte)

A Montréal, le 16 mai 1976 à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Edmond Robillard, née Gilberte Valois. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Urgel Bourgée Ltée, 807, rue Roy est, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Ste-Trinité de Vaudeuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBODEAU (Napoléon)

A Montréal, le 16 mai 1976 à l'âge de 76 ans est décédé M. Napoléon Thibodeau, époux de Jeanne Clément. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

J. Maurice Lavoie St-Calixte pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Calixte, lieu de la sépulture.

SI VOUS CHERCHEZ UN ACHETEUR POUR VOTRE AUTO, VOTRE MAISON OU VOTRE ORGUE ELECTRIQUE

LES PETITES ANNONCES 285-7111



IL N'Y A PAS DE SECRET AVEC LES PETITES ANNONCES DE la presse 285-7111

Plus d'un million d'aubaines par année

LES PETITES ANNONCES 285-7111

VALLEE (Irène)
A l'hôpital St-Joseph de la Providence de Montréal, le 16 mai 1976, à l'âge de 78 ans et 6 mois, est décédée Mme Jeffrey Vallée, née Irène Baribeau, demeurant à Sainte-Anne-de-La-Pérade. Elle laisse dans le deuil sa fille Marcelle, organiste à La Pérade, et professeur à la Polyvalente de Ste-Genève de Batiscan, Dr et Mme Jean-Guy Vallée (Yolande Proteau), chirurgien à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, de Montréal, l'abbé André Vallée, supérieur général de la Société des Missions étrangères, Dr et Mme Roland Vallée (Lise Dumas), professeur en chirurgie dentaire à l'université Laval, une belle-sœur Mme Édouard Baribeau de Québec, et 7 petits-enfants: Pierre, Michèle, Hélène, Claude, Marie-Andrée, Nicole et Louise Vallée. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Roland Hivon de La Pérade, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-La-Pérade, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. ne pas envoyer de fleurs une offrande à la Société des Missions Étrangères à Montréal, serait grandement appréciée.

VEZINA (Bertha)

A Montréal, le 16 mai 1976, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Maurice Vézina née Berthe Bisson. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Urgel Bourgée Ltée, 4955, rue Adam coin Vau, pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLEMAIRE (Zoel)

Subitement à St-Calixte, le 16 mai 1976 à l'âge de 61 ans, est décédé M. Zoel Villemaire, époux de Cécile Boisvert, demeurant 11281, rue London, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

J. Maurice Lavoie St-Calixte pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Calixte, lieu de la sépulture.

POUR LOUER DES LOGEMENTS LES PETITES ANNONCES 285-7111

LES PETITES ANNONCES 285-7111

REMERCIEMENTS

Remerciements à Jean-XXIII, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. G.D.C.



IL N'Y A PAS DE SECRET AVEC LES PETITES ANNONCES DE la presse 285-7111

Plus d'un million d'aubaines par année

LES PETITES ANNONCES 285-7111

NÉCROLOGIE
A l'hôpital St-Joseph de la Providence de Montréal, le 16 mai 1976, à l'âge de 78 ans et 6 mois, est décédée Mme Jeffrey Vallée, née Irène Baribeau, demeurant à Sainte-Anne-de-La-Pérade. Elle laisse dans le deuil sa fille Marcelle, organiste à La Pérade, et professeur à la Polyvalente de Ste-Genève de Batiscan, Dr et Mme Jean-Guy Vallée (Yolande Proteau), chirurgien à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, de Montréal, l'abbé André Vallée, supérieur général de la Société des Missions étrangères, Dr et Mme Roland Vallée (Lise Dumas), professeur en chirurgie dentaire à l'université Laval, une belle-sœur Mme Édouard Baribeau de Québec, et 7 petits-enfants: Pierre, Michèle, Hélène, Claude, Marie-Andrée, Nicole et Louise Vallée. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Roland Hivon de La Pérade, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-La-Pérade, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. ne pas envoyer de fleurs une offrande à la Société des Missions Étrangères à Montréal, serait grandement appréciée.

VEZINA (Bertha)

A Montréal, le 16 mai 1976, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Maurice Vézina née Berthe Bisson. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Urgel Bourgée Ltée, 4955, rue Adam coin Vau, pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLEMAIRE (Zoel)

Subitement à St-Calixte, le 16 mai 1976 à l'âge de 61 ans, est décédé M. Zoel Villemaire, époux de Cécile Boisvert, demeurant 11281, rue London, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

J. Maurice Lavoie St-Calixte pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Calixte, lieu de la sépulture.

POUR LOUER DES LOGEMENTS LES PETITES ANNONCES 285-7111

LES PETITES ANNONCES 285-7111

REMERCIEMENTS

Remerciements à Jean-XXIII, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. G.D.C.



IL N'Y A PAS DE SECRET AVEC LES PETITES ANNONCES DE la presse 285-7111

Plus d'un million d'aubaines par année

LES PETITES ANNONCES 285-7111

avis légaux appels d'offres soumissions

Vente publique surplus du Gouvernement américain

Automobiles, camions, autobus
• Equipement de construction léger
• Mobilier domestique et scolaire
• Outillage de machinerie et matériaux de construction
• Equipement et accessoires de bureau
• Equipement de service alimentaire: réfrigérateurs, congélateurs

Du 17 au 31 MAI, À LA BASE NAVALE DES É.U., ARGENTIA, TERRE-NEUVE

L'équipement et le matériel inscrits ci-dessus font partie d'un vente des biens de la Couronne, vente se tiendra du 17 au 31 mai 1976. Les offres seront acceptées jusqu'à 16h15, H.A.P.A. Le 1er juin 1976. Tous les articles peuvent être examinés durant les heures régulières de travail, aux dates mentionnées ci-haut. Si vous désirez obtenir la liste complète des articles mis en vente, de l'information supplémentaire, les prix, et conditions de vente, communiquez avec l'agent de disposition, au (709) 266-5631, ou avec la Corporation de disposition des biens de la Couronne, Dartmouth, N.E., au (902) 426-3935.

Crown Assets Disposal Corporation
Jean-Pierre Goyer
Ministre responsable

Corporation de disposition des biens de la Couronne
Jean-Pierre Goyer
Ministre responsable

AVIS

Avis est donné qu'Eddy-Rien-deau, East Hereford, Cte, Compton, P.Q., détenteur des permis ou des attestations no: M 506489 D001 - D002, catégorie ENTREPRENEUR, région 5, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer ses permis ou ses attestations en faveur de: Rosaire Turgeon, R.R. 1, Sherbrooke, Cte, Sherbrooke, P.Q. et en faveur de Marcel Bouchard, 30 ouest rue King, Sherbrooke, Cte, Sherbrooke, P.Q. catégorie ENTREPRENEUR région 5, conformément aux dispositions de l'article 259.1 du règlement. Tous intéressés peut s'opposer à la proposition dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la présente publication dans les journaux.

2e parution
Le mardi 18 mai 1976

AVIS PUBLIC

COMMISSION SCOLAIRE DE VARENNES APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire de Varennes, 100, rue Yveline, Varennes recevra jusqu'à 15.00 heures, le 31 mai 1976 des soumissions sous enveloppes scellées pour l'achat d'ameublement et d'outillage pour l'école de Sainte-Julie relativement aux appels d'offres suivants: Appel d'offres A-1-76-77 - Mobilier scolaire et d'administration Appel d'offres A-2-77-77 - Equipement de bureau Appel d'offres A-3-76-77 - Equipement audio-visuel Appel d'offres A-4-76-77 - Equipement d'éducation physique Appel d'offres A-5-76-77 - Equipement d'entretien Les soumissionnaires sont priés de ne demander que les sections qui peuvent les intéresser. Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur la formulaire préparé à cette fin par la Commission scolaire auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de sa soumission si celle-ci dépasse \$2,000. La soumission devra être accompagnée d'une enveloppe scellée et fournie à cette fin. Les soumissionnaires plouffent se procurer les cahiers de charges pour chacune des sections du projet à compter du 17 mai 1976 en s'adressant à Claude Provost, responsable des achats, 100, rue Yveline, Varennes (tel.: 652-2917). Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés, le 31 mai 197